

GOFFART

FORMATIONS

LA SÉCURITÉ N'ATTEND PAS

Catalogue des FORMATIONS

2022



SECOURISME



SÉCURITÉ INCENDIE



HABILITATION ÉLECTRIQUE



FORMATIONS SPÉCIFIQUES



ERGONOMIE



FORMATION DES ÉLUS

QUALIOPi



La certification Qualiopi a été délivrée au titre de
la catégorie d'action suivante :

Actions de formation

PRÉSENTATION

Depuis notre création en février 2020, **riche d'une expérience de 25 ans en matière** de secours aux personnes et d'intervention dans les domaines de **l'incendie et des risques industriels**, nous avons concentré nos efforts sur la qualité de notre pédagogie l'innovation et l'adaptation permanente de nos programmes.

Notre réseau de formateurs continue de s'élargir. Ce sont des **acteurs professionnels en activité** dans leur domaine d'intervention (sécurité civile, formateur indépendant, expert en prévention).

Notre offre de service d'**accompagnement** des entreprises dans leur démarche de prévention n'a jamais été aussi riche et performante afin d'emmener les entreprises vers **plus d'autonomie dans la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail.**



SOMMAIRE

PRÉSENTATION 3

SECOURISME 6

DAE - Défibrillateur Automatisé Externe	7
SST - Sauveteur Secouriste du Travail - Formation Initiale	8
SST - Sauveteur Secouriste du Travail - Maintien et Actualisation des Compétences	9
PSC1 - Prévention et secours civiques Niveau 1 - Formation Initiale	10
Les Gestes qui Sauvent	11

SÉCURITÉ INCENDIE 12

Premier Témoin Incendie - Formation Initiale	13
Équipier de Première Intervention - Formation Initiale	14
Équipier de Seconde Intervention - Formation Initiale	15
ARI - Port de l'Appareil Respiratoire Isolant	17
Équipier d'Évacuation	18
Accompagnement à la Réalisation d'un Exercice d'Évacuation	19

HABILITATION ÉLECTRIQUE 20

Opérations d'ordre non électrique - B0 H0 H0(V) - Exécutant - Formation Initiale	22
Opérations d'ordre non électrique - B0 H0 H0(V) - Chargé de Chantier - Formation Initiale	23
Opérations d'ordre non électrique - BF HF - Exécutant - Formation Initiale	24
Opérations d'ordre non électrique - BF HF - Chargé de Chantier - Formation Initiale	25
Opérations d'ordre électrique - BS BE Manoeuvre - Travaux Simples - Formation Initiale	26
Opérations d'ordre électrique - BS BE (Manoeuvre, Mesurage, Vérification et Essai) HE HTA - Formation Initiale	28
Opérations d'ordre électrique en basse tension - B1(V) B2(V) B2V Essai BR BC Formation Initiale	30
Opérations d'ordre électrique en haute tension - H1(V) H2(V) H2V Essai HC Formation Initiale	32
Opérations d'ordre non électrique - B0 H0 H0(V) - Exécutant - Formation MAC	34
Opérations d'ordre non électrique - B0 H0 H0(V) - Chargé de Chantier - Formation MAC	35
Opérations d'ordre non électrique - BF HF - Exécutant - Formation MAC	36

Opérations d'ordre non électrique - BF HF - Chargé de Chantier - Formation MAC	37
Opérations d'ordre électrique - BS BE Manoeuvre - Travaux Simples - Formation MAC	38
Opérations d'ordre électrique - BS BE (Manoeuvre, Mesurage, Vérification et Essai) HE HTA - Formation MAC	40
Opérations d'ordre électrique en basse tension - B1(V) B2(V) B2V Essai BR BC Formation MAC	44
Opérations d'ordre électrique en haute tension - H1(V) H2(V) H2V Essai HC Formation MAC	44

FORMATIONS SPÉCIFIQUES 46

Initiation Atmosphère Explosive	47
Initiation au Risque Chimique	48
Utilisation des Équipements de Protection Anti-Chute	49
Accompagnement à la définition des consignes de Sécurité Incendie	50
Préparation à la visite de la Commission de Sécurité des ERP	51
Port des Équipements de Protection Individuelle (EPI)	52
AIPR Opérateur	53
AIPR Encadrant	54
AIPR Concepteur	55
AIPR Opérateur, Encadrant & Concepteur	56
Espace Confiné	57

ERGONOMIE 58

Prévention des risques liés à l'activité physique Industrie, commerce, activités de bureau - Formation Initiale	59
Prévention des risques liés à l'activité physique Industrie, commerce, activités de bureau - MAC	60
Prévention des risques liés à l'activité physique Sanitaire & Médicosocial - Accompagnement à la Mobilité - Formation Initiale	61
Prévention des risques liés à l'activité physique Sanitaire & Médicosocial - Accompagnement à la Mobilité - Formation MAC	63
Gestes, postures et Ergonomie	64
Gestes, postures et Ergonomie - Manutention de personnes	65

FORMATION DES ÉLUS 66

Formation des membres de la CSSCT du CSE Établissements de moins de 300 salariés	67
Formation des membres de la CSSCT du CSE Établissements de plus de 300 salariés	69



SECOURISME

DAE - DÉFIBRILATEUR AUTOMATISÉ EXTERNE	7
SST - SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL <i>Formation Initiale</i>	8
SST - SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL <i>Maintien et Actu des Compétences</i>	9
PSC1 - PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES Niveau 1 <i>Formation Initiale</i>	10
LES GESTES QUI SAUVENT	11

DAE - DÉFIBRILATEUR AUTOMATISÉ EXTERNE

Compétences développées / objectifs

- Être capable de reconnaître un arrêt cardiaque et déclencher l'alerte aux secours.
- Être capable de pratiquer une réanimation cardio-pulmonaire et mettre en place un Défibrillateur Automatisé Externe dans l'attente des secours organisés.

Programme de la formation

Ateliers de mise en situation :

- La victime ne répond pas, mais elle respire.
- La victime ne répond pas et ne respire pas.



3H



1-12

PUBLIC VISÉ

- Tout le personnel

PRÉREQUIS

- Comprendre et parler le français

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à la manipulation de mannequins, pour les exercices et mises en situations

FORMATEUR

- Formateur en gestes de Premiers Secours

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation pratique sommative lors des mises en situations

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures



SST - SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Formation Initiale

PUBLIC VISÉ

- Tout le personnel

PRÉREQUIS

- Comprendre et parler le français

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à la manipulation de mannequins, pour les exercices et mises en situations

FORMATEUR

- Formateur SST certifié par l'INRS

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation théorique et pratique selon la grille de certification du SST de l'INRS

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation et, en cas de réussite à l'évaluation, le Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

7 heures tous les 24 mois

Compétences développées / objectifs

- Être capable de situer le cadre juridique de son intervention.
- Être capable de réaliser une protection adaptée.
- Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement.
- Être capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée.
- Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention.
- Être capable de mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention.
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

Programme de la formation

Le SST et la santé au travail

- Le rôle du SST
- Les définitions et indicateurs en SST
- Le cadre juridique du SST

L'alerte et la protection des populations

- L'alerte à la population
- Réagir en cas d'attaque terroriste

Examiner la victime

- Déceler une urgence vitale
- Faire transmettre ou transmettre les informations aux secours

La prévention des risques professionnels dans l'entreprise ou l'établissement

- Les interlocuteurs en matière de prévention
- Conduite à tenir face à une situation à risque
- La description d'une situation dangereuse
- Les mesures de prévention et de protection

Protéger

- Repérer les situations dangereuses et supprimer le danger
- ou isoler le danger
- Les dégagements d'urgence

Protéger

- Les moyens d'alerte
- Les numéros d'urgence
- Le message d'alerte

Secourir

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint de brûlure
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas, mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

Méthodologie utilisée

- Études de cas et mises en situation sur le thème de la protection.
- Mise en application des gestes de secours et exercices pratiques pour chaque module théorique.
- Simulations de cas concrets (mises en scènes et accessoires) qui récapitule les gestes et conduites à tenir acquis au cours de la formation (épreuve certificative).
- Support de cours projeté



7H



4-10

Compétences développées / objectifs

- Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement.
- Être capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée.
- Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Être capable de mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention.
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

Programme de la formation

RAPPEL POUR CHAQUE MODULE

Examiner la victime

- Les détresses vitales
- La recherche de signes

L'alerte et l'information

- Les moyens d'alerte
- Les numéros d'urgence
- Le message d'alerte

De faire alerter à informer

- Les interlocuteurs en matière de prévention
- L'intérêt d'informer face à une situation à risque
- La description d'une situation dangereuse

Secourir

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint de brûlure
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas, mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

Méthodologie utilisée

- Retour d'expérience et partage d'informations entre les participants
- Réalisation d'exercices pratiques et de mises en situation pour chaque module théorique
- Simulations de cas concrets (mises en scènes et accessoires) qui récapitule les gestes et conduites à tenir acquis au cours de la formation (épreuve certificative).
- Support de cours projeté

PUBLIC VISÉ

- Tout le personnel

PRÉREQUIS

- Être titulaire du certificat du SST

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à la manipulation de mannequins, pour les exercices et mises en situations

FORMATEUR

- Formateur SST certifié par l'INRS

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation théorique et pratique selon la grille de certification du SST de l'INRS

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation et, en cas de réussite à l'évaluation, le Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

- 7 heures tous les 24 mois



7H



4-10

PSC1 - PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES NIVEAU 1

Formation Initiale

PUBLIC VISÉ

- Toute personne

PRÉREQUIS

- Comprendre et parler le français

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à la manipulation de mannequins, pour les exercices et mises en situations

FORMATEUR

- Formateur en gestes de Premiers Secours

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation pratique sommative lors des mises en situation

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation de fin de formation et diplôme PSC1

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures

Compétences développées / objectifs

- Être capable d'exécuter les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins.
- Être capable d'alerter les secours d'urgences.
- Être capable d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime et de préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

Programme de la formation

La Protection

- Éviter le sur-accident
- Les dégagements d'urgence
- Les accidents de la route

L'alerte

- La chaîne des secours
- Les numéros d'urgence
- Les moyens d'appel et le message d'alerte

L'alerte et la protection des populations

- Le signal national d'alerte et SAIP
- La conduite à tenir et les cas particuliers

Secourir

- Obstruction aiguë des voies aériennes par un corps étranger
- Les hémorragies externes
- La perte de connaissance
- L'arrêt cardiaque
- Les malaises
- Les plaies, les brûlures et les traumatismes

Méthodologie utilisée

Ateliers de mise en situation :

- Obstruction aiguë des voies aériennes par un corps étranger
- Les hémorragies externes
- La perte de connaissance
- L'arrêt cardiaque
- Les malaises
- Les plaies, les brûlures et les traumatismes

LES GESTES QUI SAUVENT



2H



4-10

Compétences développées / objectifs

- Cette initiation a pour objectif est apprentissage des gestes essentiels du secours d'urgence.

ATTENTION

Cette initiation doit bien être distinguée de la formation en prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1), destinée au grand public. Les participants seront d'ailleurs incités, s'ils le souhaitent, à suivre ultérieurement une formation au PSC1 ou au SST.

Programme de la formation

Les actions à conduire dans une situation d'exception engendrant de nombreuses victimes (env. 1h)

- Le dégagement en urgence d'une victime ;
- La mise en position d'attente pour les victimes qui le nécessitent ;
- La lutte contre les hémorragies au moyen de garrots de fortune ou par une compression réalisée directement sur la plaie

Les actions à conduire dans une situation du quotidien : l'arrêt cardiaque (env. 1h)

Ce module « arrêt cardiaque », plus couramment dénommé : Alerter - Masser - Défibriquer (AMD), s'articule en deux séquences :

- Apprentissage du geste ;
- Restitution du geste, au cours d'un atelier de pratique dirigée.

Méthodologie utilisée

Pendant l'initiation, les techniques pédagogiques retenues, ainsi que la nature des outils pédagogiques mis en œuvre permettent de favoriser la pratique individuelle des participants.

PUBLIC VISÉ

- Toute personne

PRÉREQUIS

- Comprendre et parler le français

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à la manipulation de mannequins, pour les exercices et mises en situations

FORMATEUR

- Formateur en gestes de Premiers Secours

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation pratique sommative lors des mises en situation

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation de fin de formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures



SÉCURITÉ INCENDIE

PREMIER TÉMOIN INCENDIE	13
<i>Formation Initiale</i>	
ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION	14
<i>Formation Initiale</i>	
ÉQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION	15
<i>Formation Initiale</i>	
PORT DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT	17
ÉQUIPIER D'ÉVACUATION	18
ACCOMPAGNEMENT À LA RÉALISATION D'UN EXERCICE D'ÉVACUATION	19



1H30



4-10

Compétences développées / objectifs

- Être capable d'utiliser efficacement et en sécurité, les moyens d'extinction dédiés aux Premiers Témoins Incendie.
- Être capable d'appliquer les consignes de sécurité incendie et d'évacuation.
- Être capable d'adopter au quotidien un comportement préventif face au risque incendie, en appliquant les bonnes pratiques de prévention.

Programme de la formation

Connaissance des consignes de sécurité, des procédures internes et des risques spécifiques

- L'organisation de la lutte contre l'incendie
- Les consignes générales et spécifiques

Naissance et évolution d'un feu

- Les causes d'incendie
- Le triangle du feu
- Les classes de feu
- Les procédés d'extinction

Les moyens d'extinction

- Les différents types d'extincteurs et les agents extincteurs
- Principe de fonctionnement, méthodologie d'utilisation des extincteurs et leurs champs d'utilisation

Les facteurs aggravants

- Les fumées

Conduite à tenir en cas d'alarme et d'évacuation

- Schéma de l'évacuation

La prévention des incendies

- Règles de prévention

Méthodologie utilisée

- Exercices d'extinction sur feux réels
- Mettre en œuvre un extincteur Eau Pulvérisée 6 litres à pression auxiliaire
- Mettre en œuvre un extincteur CO² à pression permanente
- Support de cours projeté

PUBLIC VISÉ

- Tout le personnel

PRÉREQUIS

- Comprendre et parler le français

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à l'accueil de 10 personnes

FORMATEUR

- Formateur spécialisé en sécurité incendie

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
- Partie Pratique : Évaluation sommative

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures



3H



4-10

ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION

Formation Initiale

PUBLIC VISÉ

- Futur membre de l'Équipe de Première Intervention

PRÉREQUIS

- Comprendre et parler le français

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à l'accueil de 10 personnes

FORMATEUR

- Formateur spécialisé en sécurité incendie

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
- Partie Pratique : Évaluation sommative

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

3 heures tous les 12 mois

Compétences développées / objectifs

- Être capable d'identifier les notions élémentaires de naissance et de propagation d'un incendie.
- Être capable d'utiliser efficacement et en sécurité, l'ensemble des moyens dédiés aux Équipes de Première Intervention.
- Être capable d'appliquer les consignes de sécurité incendie et d'évacuation.
- Être capable d'adopter au quotidien un comportement préventif face au risque incendie en mettant en application les bonnes pratiques de prévention du risque incendie

Programme de la formation

Connaissance des consignes de sécurité, des procédures internes et des risques spécifiques

- L'organisation de la lutte contre l'incendie
- Les consignes générales et spécifiques

Naissance et évolution d'un feu

- Les causes d'incendie
- Le triangle du feu
- Les classes de feu
- Les modes de propagation
- Les procédés d'extinction

Les moyens d'extinction

- Les différents types d'extincteurs et les agents extincteurs
- Principe de fonctionnement, méthodologie d'utilisation des extincteurs et leurs champs d'utilisation

Les facteurs aggravants

- Les fumées
- Le mouvement de panique

Conduite à tenir en cas d'alarme et d'évacuation

- Schéma de l'évacuation
- Rôle du guide-file, serre-file, localisation du point de rassemblement
- Dispositifs d'aide à l'évacuation

La prévention des incendies

- Règles de prévention
- Exercices d'évacuation

Conduite à tenir particulière

- La prise en charge d'une personne brûlée ou intoxiquée
- Le permis de feu
- L'objectif du document et les règles de Sécurité

Méthodologie utilisée

- Exercices d'extinction sur feux réels
- Mettre en œuvre un extincteur Eau Pulvérisée 6 litres à pression auxiliaire
- Mettre en œuvre un extincteur CO² à pression permanente
- Utilisation du matériel de l'Équipe de Première Intervention
- Présentation et utilisation du matériel spécifique de l'Équipe de Première Intervention (Robinet d'Incendie Armé...)
- Reconnaissance et identification des itinéraires d'évacuation
- Identification et utilisation des moyens à disposition et des circuits d'évacuation
- Support de cours projeté



6H



4-10

Compétences développées / objectifs

- Être capable d'identifier les notions élémentaires et avancées de naissance et de propagation d'un incendie.
- Être capable de mettre en œuvre et d'utiliser efficacement les différents moyens d'extinction dédiés aux Équipes de 2nd Intervention.
- Être capable d'analyser la situation et d'adopter un comportement préventif face aux risques d'incendie.
- Être capable d'appliquer plusieurs étapes d'intervention : Reconnaissance, alerte, mise en sécurité, protection incendie, accueil, guidage et mise à disposition des secours extérieurs.

Programme de la formation

Connaissance des consignes de sécurité, des procédures internes et des risques spécifiques

- L'organisation de la lutte contre l'incendie
- Les consignes générales et spécifiques

Naissance et évolution d'un feu

- Les causes d'incendie
- Le triangle du feu
- Les classes de feu
- Les modes de propagation

Les procédés d'extinction

- Les moyens d'extinction
- Les différents types d'extincteurs, les agents extincteurs et leurs champs d'utilisation
- Principe de fonctionnement, méthodologie d'utilisation d'un extincteur et d'un RIA
- Autres moyens d'extinction

Le rôle et les missions de l'ESI

- Conduite à tenir
- Procédures internes
- Équipements de protection collective et individuelle

Conduite à tenir en cas d'alarme et d'évacuation

- Schéma de l'évacuation
- Rôle du guide-file, serre-file, localisation du point de rassemblement
- Dispositifs d'aide à l'évacuation

Les facteurs aggravants

- Les fumées
- Le mouvement de panique

L'ARI, Appareil Respiratoire Isolant

- Domaine d'utilisation,
- Description et fonctionnement,
- Contrôles de sécurité et mises en œuvre
- Techniques de reconnaissance
- Contraintes physiologiques

Les comptes rendus et transmissions radio

- Le passage d'information et le langage adapté

PUBLIC VISÉ

- Futur membre de l'Équipe de Seconde Intervention

PRÉREQUIS

- Parler le français
- EPI

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à l'accueil de 10 personnes

FORMATEUR

- Formateur spécialisé en sécurité incendie

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
- Partie Pratique : Évaluation sommative

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

- 6 heures tous les 6 mois

SUITE DU PROGRAMME SUR LA PAGE SUIVANTE



6H



4-10

ÉQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION (suite)

Formation Initiale

PUBLIC VISÉ

- Futur membre de l'Équipe de Seconde Intervention

PRÉREQUIS

- Parler le français
- EPI

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à l'accueil de 10 personnes

FORMATEUR

- Formateur spécialisé en sécurité incendie

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
- Partie Pratique : Évaluation sommative

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

6 heures tous les 6 mois

Programme de la formation

Le matériel facilitant l'évacuation

- Les signaux sonores et lumineux
- Le plan d'évacuation
- La signalétique et l'éclairage
- Les portes coupe-feu et ferme-portes
- Les déclencheurs manuels
- Le désenfumage

Les zones de rassemblement

- Choix et localisation du point de rassemblement
- Conduite à tenir au point de rassemblement
- Zones de refuge
- Accueil des secours extérieurs

La prévention des incendies

- Règles de prévention
- Exercices d'évacuation

Conduite à tenir particulière

- La prise en charge d'une personne brûlée ou intoxiquée
- La conduite à tenir en cas d'incendie d'origine électrique

Le permis de feu

- L'objectif du document
- Les travaux concernés
- Les acteurs internes et externes
- La démarche de réalisation
- Les règles de sécurité

Notions d'Explosivité

- Rappels théorie de la combustion
- Les combustibles concernés
- Les sources d'énergie
- Le tétraèdre de l'explosion
- Les limites d'explosivité
- Les zones ATEX

Méthodologie utilisée

- Exercices d'extinction sur feux réels
- Mettre en œuvre un extincteur Eau Pulvérisée 6 litres à pression auxiliaire
- Mettre en œuvre un extincteur CO² à pression permanente
- Exercice de réalisation d'établissements hydrauliques
- Exercice d'aisance au port de l'Appareil Respiratoire Isolant
- Exercice de reconnaissance sous ARI avec l'utilisation de moyens hydrauliques
- Utilisation matériel d'extinction divers (poudre, extincteur sur roue, lance...)
- Utilisation avec respect des règles de sécurité du matériel
- Visite de l'établissement, repérage des circuits d'évacuation et du matériel incendie

PORT DE L'ARI - APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT



7H



4-10

Compétences développées / objectifs

- Être capable d'identifier les domaines d'utilisation de l'ARI (Appareil Respiratoire Isolant) et ses caractéristiques (adaptation, calcul de consommation, contraintes physiologiques...).
- Être capable de porter l'ARI et le matériel associé.
- Être capable d'évoluer en sécurité selon les procédures opérationnelles.
- Être capable d'intervenir sous ARI en milieu enfumé

Programme de la formation

Naissance et évolution d'un feu

- Les causes d'incendie
- Le triangle du feu
- Les classes de feu
- Les modes de propagation
- Les procédés d'extinction

Les atmosphères non respirables

- Les fumées d'incendie
- Les atmosphères toxiques
- Les milieux appauvris en oxygène

L'Appareil Respiratoire Isolant

- Description
- Procédures d'utilisation
- Règles de mise en œuvre
- Entretien et reconditionnement

Les contraintes physiologiques

- Perturbations sensorielles
- L'augmentation du travail du porteur

Le matériel de reconnaissance

- Les Équipements de Protection Individuelle
- La ligne de vie

Les règles de mise en oeuvre

- Règles à respecter avant l'engagement
- Règles communes pendant l'engagement
- Règles à respecter après l'engagement

Méthodologie utilisée

- Mises en situation d'intervention selon les contraintes de l'apprenant
- Mise en œuvre selon différents contextes : fumées, incendie, évacuation d'occupants, prise en charge d'une victime...
- L'utilisation de moyens de communication
- Réalisation de plusieurs cas concrets
- Support de cours projeté

PUBLIC VISÉ

- Personne habilitée et chargée d'intervenir sous ARI

PRÉREQUIS

- Parler le français
- Aptitude médicale

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à l'accueil de 10 personnes

FORMATEUR

- Formateur en sécurité incendie, spécialisé ARI

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
- Partie Pratique : Évaluation sommative

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7 heures tous les 12 mois



3H



4-10

ÉQUIPIER D'ÉVACUATION

PUBLIC VISÉ

- Futur guide-file et serre-file

PRÉREQUIS

- Parler le français
- EPI

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à l'accueil de 10 personnes

FORMATEUR

- Formateur spécialisé en sécurité incendie

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
- Partie Pratique : Évaluation sommative

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

3 heures tous les 12 mois

Compétences développées / objectifs

- Être capable de mettre en œuvre, diriger efficacement et en sécurité une évacuation des locaux selon les consignes définies.
- Être capable d'interagir avec les différents acteurs de l'évacuation selon leur rôle et mission.

Programme de la formation

Connaissance des consignes de sécurité, des procédures internes et des risques spécifiques

- L'organisation de la lutte contre l'incendie
- Les consignes générales et spécifiques

Les différents types d'évacuations

- L'évacuation totale
- La mise en sécurité

Les différents acteurs de l'évacuation

- Rôle du guide-file, serre-file et responsable d'évacuation

Les facteurs aggravants

- Les fumées
- Le mouvement de panique

Le matériel facilitant l'évacuation

- Les signaux sonores et lumineux
- Le plan d'évacuation
- La signalétique et l'éclairage
- Les portes coupe-feu et fermeportes
- Les déclencheurs manuels
- Le désenfumage

Les zones de rassemblement

- Choix et localisation du point de rassemblement
- Conduite à tenir au point de rassemblement
- Zones de refuges
- Accueil des secours extérieurs

La prévention des incendies

- Règles de prévention
- Exercices d'évacuation

Méthodologie utilisée

- Reconnaissance et identification des itinéraires d'évacuation
- Prise de conscience des difficultés de parcours, des points de rassemblement et des comportements à risques
- Réalisation d'un exercice d'évacuation par les apprenants
- Évacuation des apprenants, à partir de la salle de formation selon les procédures internes
- Identification et utilisation des moyens à disposition et des circuits d'évacuation
- Réalisation d'un exercice d'évacuation
- Réalisation d'un exercice de mise en situation en zone enfumée (fumée froide)
- Support de cours projeté

ACCOMPAGNEMENT À LA RÉALISATION D'UN EXERCICE D'ÉVACUATION



3H



1-10

Compétences développées / objectifs

Vous souhaitez mettre en œuvre des exercices d'évacuation au sein de votre établissement conformément à l'article R4227-39 du Code du travail, afin de vous assurer de la bonne compréhension des consignes de sécurité incendie par le personnel (parcours d'évacuation, point de rassemblement, rôles de guide-file, serre-file...), d'identifier les éventuels dysfonctionnements et d'envisager les mesures d'amélioration appropriées

Programme de la formation

Nous vous proposons une variété d'exercices d'évacuation (scénario, matériel de simulation...) adaptés à votre établissement et à l'expérience de vos équipes, et vous aidons à mener votre/vos exercice(s) selon 3 grandes étapes :

EXERCICE

- Nous mettons en œuvre le scénario choisi et analysons le déroulement de l'exercice

DÉBRIEFING

- Nous faisons le bilan avec les équipes à la suite de l'exercice (guide-file, serre-file, responsables d'évacuation...) puis proposons des axes d'amélioration.

COMPTE-RENDU

- Nous vous remettons un compte-rendu écrit et inscrivons l'exercice dans le Registre de Sécurité Incendie de votre établissement.

Méthodologie utilisée

- Mise en place d'un exercice d'évacuation inopiné
- Organisation d'un exercice d'extinction et d'évacuation combiné au sein d'un établissement de type M avec environnement enfumé et intervention sur feux naissant
- Mise en place d'un exercice avec évacuation et mise en sécurité des patients
- Organisation d'exercice de mise en sécurité en zone refuge pour des personnes en situations de handicap
- Organisation d'exercice de confinement pour risque chimique

PUBLIC VISÉ

- Toute personne se trouvant au sein des locaux d'une entreprise

PRÉREQUIS

- Parler le français
- CF postes (équipier ...)

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à l'accueil de 10 personnes

FORMATEUR

- Formateur spécialisé en sécurité incendie

ATTRIBUTION FINALE

- Compte-rendu écrit
- Inscription sur registre

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures

**OPÉRATIONS D'ORDRE
NON ÉLECTRIQUE**
INDICES B0 | H0 | H0(V) - Exécutant **22**
Formation Initiale

**OPÉRATIONS D'ORDRE
NON ÉLECTRIQUE**
INDICES B0 | H0 | H0(V) - Chargé de chantier **23**
Formation Initiale

**OPÉRATIONS D'ORDRE
NON ÉLECTRIQUE**
INDICES BF | HF - Exécutant **24**
Formation Initiale

**OPÉRATIONS D'ORDRE
NON ÉLECTRIQUE**
INDICES BF | HF - Chargé de chantier **25**
Formation Initiale

**OPÉRATIONS D'ORDRE
ÉLECTRIQUE**
INDICES BS | BE Manoeuvre - Travaux Simples **26**
Formation Initiale

**OPÉRATIONS D'ORDRE
ÉLECTRIQUE**
INDICES BS | BE (Manoeuvre, Mesurage,
Vérification et essai) | HE | HTA **28**
Formation Initiale

**OPÉRATIONS D'ORDRE
ÉLECTRIQUE
EN BASSE TENSION**
INDICES B1(V) | B2(V) | B2V Essai | BR | BC **30**
Formation Initiale

**OPÉRATIONS D'ORDRE
ÉLECTRIQUE EN
HAUTE TENSION**
INDICES H1(V) | H2(V) | H2V Essai | HC **32**
Formation Initiale

**OPÉRATIONS D'ORDRE
NON ÉLECTRIQUE** 34
INDICES B0 | H0 | H0(V) - Exécutant
Maintenance et Actu des Compétences

**OPÉRATIONS D'ORDRE
NON ÉLECTRIQUE** 35
INDICES B0 | H0 | H0(V) - Chargé de chantier
Maintenance et Actu des Compétences

**OPÉRATIONS D'ORDRE
NON ÉLECTRIQUE** 36
INDICES BF | HF - Exécutant
Maintenance et Actu des Compétences

**OPÉRATIONS D'ORDRE
NON ÉLECTRIQUE** 37
INDICES BF | HF - Chargé de chantier
Maintenance et Actu des Compétences

**OPÉRATIONS D'ORDRE
ÉLECTRIQUE** 38
INDICES BS | BE Manoeuvre - Travaux Simples
Maintenance et Actu des Compétences

**OPÉRATIONS D'ORDRE
ÉLECTRIQUE** 40
INDICES BS | BE (Manoeuvre, Mesurage,
Vérification et essai) | HE | HTA
Maintenance et Actu des Compétences

**OPÉRATIONS D'ORDRE
ÉLECTRIQUE
EN BASSE TENSION** 42
INDICES B1(V) | B2(V) | B2V Essai | BR | BC
Maintenance et Actu des Compétences

**OPÉRATIONS D'ORDRE
ÉLECTRIQUE EN
HAUTE TENSION** 44
INDICES H1(V) | H2(V) | H2V Essai | HC
Maintenance et Actu des Compétences





7H



4-10

OPÉRATIONS D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE

Formation Initiale

INDICES B0 | H0 | H0(V) - Exécutant

PUBLIC VISÉ

- Toute personne ayant à réaliser des travaux non électriques dans un environnement électrique

PRÉREQUIS

- Aptitude médicale

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à la manipulation des outils, pour les exercices et mises en situations

FORMATEUR

- Formateur en Prévention des Risques Électriques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
- Partie Pratique : Évaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18-510

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation
- Avis d'habilitation remis à l'employeur

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ; Le délai d'inscription est de 10 jours ; Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

MÉTHODOLOGIE

- Cas concrets ; Mise en situation pratique sur un ouvrage type ; Supp. de cours projeté

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48H

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7 heures tous les 3 ans

Compétences développées / objectifs

- Être capable d'identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants.
- Être capable d'identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions.
- Être capable de respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des travaux d'ordre non électrique.
- Être capable d'assurer la sécurité d'un chantier vis-à-vis du risque électrique.

Programme de la formation

L'Habilitation électrique

- Définitions
- Conditions d'habilitation
- Indices et activités correspondantes

Notions élémentaires d'électricité

- La production de courant
- Les unités de mesures électriques
- Les différents types de courant

Les différents types d'accidents électriques

- Les effets du courant électrique sur le corps
- Les conséquences d'un accident électrique
- Le contact direct
- Le contact indirect
- Le court-circuit, la surintensité

La protection intégrée à la conception des installations

- Les écrans ou obstacles
- Les disjoncteurs différentiels, disjoncteurs, portes fusibles
- Les principes de mise à la terre
- L'isolation renforcée et la séparation des circuits
- Les différentes classes de matériel
- Les indices de protection

L'évaluation et la prévention des risques

- Les différents éléments de l'analyse des risques électriques

Les domaines de tension, les ouvrages et installations

- Les différents domaines de tension
- Définition des installations et ouvrages électriques
- Les locaux réservés aux électriciens

Les zones de l'environnement électrique

- Le classement des zones d'environnement
- Les distances limites et les zones définies

Les différents acteurs

- Rôles et missions des différents acteurs (employeur, chargés de travaux, chargés d'exploitation électrique...)

Les opérations d'ordre non électrique

- En hors tension (documentation et instructions...)
- Dans un environnement électrique
- Les opérations particulières
- La surveillance de la zone de travail
- Le balisage de la zone de travail

Les équipements de protection collective

- Les fonctions des différents équipements

Les outils et le matériel de travail

- La réglementation et l'état de l'art (marquage CE, conformité aux normes, prescriptions de conception)
- Emploi et entretien des principaux équipements et de l'outillage

Les incidents, accidents et incendies

- Les risques résiduels
- La conduite à tenir
- Les différents moyens d'intervention

L'organisation et la gestion d'un chantier

- La mise en place de la zone de travail
- L'application des instructions de sécurité
- La surveillance d'un chantier

OPÉRATIONS D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE

Formation Initiale

INDICES B0 | H0 | H0(V) - Chargé de Chantier



10H30



4-10

Compétences développées / objectifs

- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre non électrique BT et/ou HT dans le respect des prescriptions de sécurité électrique.
- Connaitre les risques électriques et savoir s'en protéger
- Préparer à l'habilitation électrique B0 H0(V) Exécutant
- Être capable d'effectuer en sécurité des travaux d'ordre non électrique dans un environnement électrique

Programme de la formation

1. Thèmes en commun

- Grandeurs électriques rencontrées lors de différentes opérations
- Sensibilisation aux risques électriques
- Prévention des risques électriques
- Les documents applicables
- Ouvrage et installations : domaine de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Les risques liés à l'utilisation des matériels et outillages (échelles, outils à main, échafaudage...)
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- Conduite à tenir en cas d'incendie ou accident sur ou à proximité d'installations électriques

2. Thèmes spécifiques B0 | H0(V) Exécutant

- Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)
- Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention

3. Thèmes spécifiques B0 | H0(V) Chargé de chantier

- Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)
- Documents : type et utilisation (autorisation du travail)
- Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention
- Zones de travail : mise en place et surveillance

Méthodologie utilisée

- Formation théorique avec supports power point, vidéos, contrôles continus.
- Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratiques en salle.
- Présentation de composants et matériels électriques à but pédagogique.
- Mise à disposition, manipulation de valises pédagogiques pour initiation aux risques électriques
- Formation pratique :
 - En INTER : Mise en application sur des installations électriques pédagogiques Haute Tension / Basse T. à disposition de la société
 - En INTRA : Mise en application sur les installations électriques Haute Tension / Basse Tension du client.

PUBLIC VISÉ

- Toute personne ayant à réaliser ou encadrer des travaux non électriques dans un env. électrique

PRÉREQUIS

- Aptitude médicale
- Connaissance des missions qui vont lui être confiées

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à la manipulation des outils, pour les exercices et mises en situations

FORMATEUR

- Formateur en Prévention des Risques Électriques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
- Partie Pratique : Évaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18-510

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation
- Avis d'habilitation remis à l'employeur

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ; Le délai d'inscription est de 10 jours ; Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48H

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7 heures tous les 3 ans



7H



4-10

OPÉRATIONS D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE

Formation Initiale

INDICES BF | HF - Exécutant

PUBLIC VISÉ

○ Toute personne ayant à réaliser des travaux non électriques dans un env. électrique de fouille ou terrassement

PRÉREQUIS

○ Aptitude médicale

LIEU DE FORMATION

○ Choix d'une salle adaptée à la manipulation des outils, pour les exercices et mises en situations

FORMATEUR

○ Formateur en Prévention des Risques Electriques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

○ Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
○ Partie Pratique : Évaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18-510

ATTRIBUTION FINALE

○ Attestation individuelle de formation
○ Avis d'habilitation remis à l'employeur

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

○ Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ; Le délai d'inscription est de 10 jours ; Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

MÉTHODOLOGIE

○ Cas concrets ; Mise en situation pratique sur un ouvrage type ; Supp. de cours projeté

TARIFS

○ Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48H

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7 heures tous les 3 ans

Compétences développées / objectifs

- Être capable d'identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants.
- Être capable d'identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions.
- Être capable de respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des travaux d'ordre non électrique.
- Être capable d'assurer la sécurité d'un chantier vis-à-vis du risque électrique.

Programme de la formation

L'Habilitation électrique

- Définitions
- Conditions d'habilitation
- Indices et activités correspondantes

Notions élémentaires d'électricité

- La production de courant
- Les unités de mesures électriques
- Les différents types de courant

Les différents types d'accidents électriques

- Les effets du courant électrique sur le corps
- Les conséquences d'un accident électrique
- Le contact direct
- Le contact indirect
- Le court-circuit, la surintensité

La protection intégrée à la conception des installations

- Les écrans ou obstacles
- Les disjoncteurs différentiels, disjoncteurs, portes fusibles
- Les principes de mise à la terre
- L'isolation renforcée et la séparation des circuits
- Les différentes classes de matériel
- Les indices de protection

L'évaluation et la prévention des risques

- Les différents éléments de l'analyse des risques électriques

Les domaines de tension, les ouvrages et installations

- Les différents domaines de tension
- Définition des installations et ouvrages électriques
- Les locaux réservés aux électriciens

Les zones de l'envir. électrique

- Le classement des zones d'environnement
- Les distances limites et les zones définies

Les différents acteurs

- Rôles et missions des différents acteurs (employeur, chargés de travaux, chargés d'exploitation électrique...)

Les opérations d'ordre non électrique

- En hors tension (documentation et instructions...)
- Dans un environnement électrique
- Les opérations particulières
- La surveillance de la zone de travail
- Le balisage de la zone de travail

Les équipements de protection collective

- Les fonctions des différents équipements

Les outils et le matériel de travail

- La réglementation et l'état de l'art (marquage CE, conformité aux normes, prescriptions de conception)
- Emploi et entretien des principaux équipements et de l'outillage

Les incidents, accidents et incendies

- Les risques résiduels
- La conduite à tenir
- Les différents moyens d'intervention

L'organisation et la gestion d'un chantier

- La mise en place de la zone de travail
- L'application des instructions de sécurité
- La surveillance d'un chantier

Nettoyer une canalisation souterraine ou ses accessoires

- Effectuer un ripage
- Effectuer un soutènement
- Ouvrir un fourreau
- Mettre en oeuvre des moyens de protection des câbles et accessoires



Compétences développées / objectifs

- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre non électrique BT et/ou HT dans le respect des prescriptions de sécurité électrique.
- Connaitre les risques électriques et savoir s'en protéger
- Préparer à l'habilitation électrique B0 H0(V) Exécutant
- Être capable d'effectuer en sécurité des travaux d'ordre non électrique dans un environnement électrique

Programme de la formation

1. Thèmes en commun

- Grandeurs électriques rencontrées lors de différentes opérations
- Sensibilisation aux risques électriques
- Prévention des risques électriques
- Les documents applicables
- Ouvrage et installations : domaine de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Les risques liés à l'utilisation des matériels et outillages (échelles, outils à main, échafaudage...)
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- Conduite à tenir en cas d'incendie ou accident sur ou à proximité d'installations électriques

2. Thèmes spécifiques B0 | H0(V) Exécutant

- Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)
- Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention

3. Thèmes spécifiques B0 | H0(V) Chargé de chantier

- Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)
- Documents : type et utilisation (autorisation du travail)
- Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention
- Zones de travail : mise en place et surveillance

Nettoyer une canalisation souterraine ou ses accessoires

- Effectuer un ripage
- Effectuer un soutènement
- Ouvrir un fourreau
- Mettre en œuvre des moyens de protection des câbles et accessoires

Méthodologie utilisée

- Formation théorique avec supports power point, vidéos, contrôles continus.
- Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratiques en salle.
- Présentation de composants et matériels électriques à but pédagogique.
- Mise à disposition, manipulation de valises pédagogiques pour initiation aux risques électriques
- Formation pratique :
 - En INTER : Mise en application sur des installations électriques pédagogiques Haute Tension / Basse T. à disposition de la société
 - En INTRA : Mise en application sur les installations électriques Haute Tension / Basse Tension du client.

PUBLIC VISÉ

- Toute personne ayant à réaliser ou encadrer des travaux non électriques dans un environnement électrique de fouille ou terrassement

PRÉREQUIS

- Aptitude médicale

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à la manipulation des outils, pour les exercices et mises en situations

FORMATEUR

- Formateur en Prévention des Risques Electriques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
- Partie Pratique : Évaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18-510

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation
- Avis d'habilitation remis à l'employeur

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ; Le délai d'inscription est de 10 jours ; Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48H

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

- 7 heures tous les 3 ans



14H



4-10

OPÉRATIONS D'ORDRE ÉLECTRIQUE

Formation Initiale

INDICES BS | BE Manoeuvre - Travaux Simples

PUBLIC VISÉ

○ Toute personne ayant à réaliser des interventions d'ordre électrique (remplacement de prises, de luminaires en basse tension) ou des opérations (réarmement)

PRÉREQUIS

○ Aptitude médicale

LIEU DE FORMATION

○ Choix d'une salle adaptée à la manipulation des outils, pour les exercices et mises en situations

FORMATEUR

○ Formateur en Prévention des Risques Electriques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

○ Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
○ Partie Pratique : Évaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18-510

ATTRIBUTION FINALE

○ Attestation individuelle de formation
○ Avis d'habilitation remis à l'employeur

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

○ Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ; Le délai d'inscription est de 10 jours ; Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

○ Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48H

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

10h30 tous les 3 ans

Compétences développées / objectifs

- Être capable de respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des manœuvres et des interventions Basse Tension élémentaires.
- Être capable d'identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants.
- Être capable d'identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions.
- Être capable de mettre en œuvre les procédures de remplacement, de raccordement en Basse Tension et les manœuvres.

Programme de la formation

L'habilitation électrique

- Définitions
- Conditions d'habilitation
- Indices et activités correspondantes

Notions élémentaires d'électricité

- La production de courant
- Les unités de mesures électriques
- Les différents types de courant

Les différents types d'accidents électriques

- Les effets du courant électrique sur le corps
- Les conséquences d'un accident électrique
- Le contact direct
- Le contact indirect
- Le court-circuit, la surintensité

La protection intégrée à la conception des installations

- Les écrans ou obstacles
- Les disjoncteurs différentiels, disjoncteurs, portes fusibles
- Les principes de mise à la terre
- L'isolation renforcée et la séparation des circuits
- Les différentes classes de matériel
- Les indices de protection

L'évaluation et la prévention des risques

- Les différents éléments de l'analyse des risques électriques
- Les mesures de prévention en vue de la réalisation d'opérations d'ordre électrique
- Les principes de mise en œuvre des opérations

Les domaines de tension, les ouvrages et installations

- Les différents domaines de tension
- Définition des installations et ouvrages électriques
- Les locaux réservés aux électriciens

Les zones de l'environnement électrique

- Le classement des zones d'environnement
- Les distances limites et les zones définies

Les différents acteurs

- Rôles et missions des différents acteurs (employeur, chargés de travaux, chargés d'exploitation électrique...)

SUITE DU PROGRAMME SUR LA PAGE SUIVANTE



14H



4-10

Programme de la formation

Les opérations d'ordre non électrique

- En hors tension (documentation et instructions...)
- Dans un environnement électrique
- Les opérations particulières
- La surveillance de la zone de travail
- Le balisage de la zone de travail

Les opérations élémentaires

- Le remplacement de fusible en basse tension
- Le remplacement d'une lampe, d'un accessoire d'un appareil d'éclairage, d'un socle de prise de courant ou d'un interrupteur à l'identique
- Le raccordement de matériel électrique à un circuit en attente (volet roulant, chauffe-eau...)
- Le réarmement de dispositif de protection dans le respect des consignes données
- Le remplacement d'un élément électronique
- La dépose et la repose d'un interrupteur, d'une prise de courant

Les manœuvres d'exploitation

- La modification de l'état électrique d'un réseau ou d'une installation dans le cadre du fonctionnement normal
- La mise en marche, le réglage ou l'arrêt d'équipements
- Le réarmement d'un relais de protection
- Le branchement et le débranchement d'équipements amovibles

Les équipements de protection

- Les Équipements de Protection Individuelle ou Collective
- La vérification des EPI

Les outils et le matériel de travail

- La réglementation et l'état de l'art (marquage CE, conformité aux normes, prescriptions de conception)
- Emploi et entretien des principaux équipements et de l'outillage

Les incidents, accidents et incendies

- Les risques résiduels
- La conduite à tenir
- Les différents moyens d'intervention

Méthodologie utilisée

- Exercices individuels de mise en situation :
 - Analyse d'une situation vis-à-vis du risque électrique et définition des mesures de protection adaptées
 - Évolution dans les zones d'environnement électrique avec application des préconisations applicables
 - Réalisation d'interventions selon l'indice d'habilitation visé
 - Identification, vérification et utilisation des équipements de protection individuelle
 - Support de cours projeté
- Travaux en sous-groupes :
 - Rédaction et utilisation de la documentation
 - Identification des indices d'habilitation nécessaires selon différentes situations d'intervention
- Cas concrets :
 - Réalisation d'opérations d'ordre électrique simples, en situation professionnelle
 - Visite des installations (lors des formations dans vos locaux)
 - Présentation des installations et locaux concernés par le titre d'habilitation, identification des mesures de prévention applicables

PUBLIC VISÉ

○ Toute personne ayant à réaliser des interventions d'ordre électrique (remplacement de prises, de luminaires en basse tension) ou des opérations (réarmement)

PRÉREQUIS

○ Aptitude médicale

LIEU DE FORMATION

○ Choix d'une salle adaptée à la manipulation des outils, pour les exercices et mises en situations

FORMATEUR

○ Formateur en Prévention des Risques Électriques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

○ Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
○ Partie Pratique : Évaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18-510

ATTRIBUTION FINALE

○ Attestation individuelle de formation
○ Avis d'habilitation remis à l'employeur

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

○ Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ; Le délai d'inscription est de 10 jours ; Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

○ Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48H

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

10h30 tous les 3 ans

PUBLIC VISÉ

- Personnel électricien opérant dans les domaines HT/BT, dans des zones où il existe des risques électriques.

PRÉREQUIS

- Bases de l'électricité
- Connaissances des missions qui vont lui être confiées

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à la manipulation des outils, pour les exercices et mises en situations

FORMATEUR

- Formateur en Prévention des Risques Electriques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
- Partie Pratique : Évaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18-510

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation
- Avis d'habilitation remis à l'employeur

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ; Le délai d'inscription est de 10 jours ; Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48H

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

10h30 tous les 3 ans

Compétences développées / objectifs

- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique BT et/ou HTA dans le respect des prescriptions de sécurité électrique.
- Connaitre les risques électriques et savoir s'en protéger
- Préparer à l'habilitation électrique BS BE HE
- Être capable d'effectuer en sécurité des interventions en BT, des manœuvres, des mesurages, des vérifications, des essais ou des consignations sur les installations électriques.

Programme de la formation

1. Thèmes en commun

- Grandeurs électriques rencontrées lors de différentes opérations
- Sensibilisation aux risques électriques
- Prévention des risques électriques
- Les documents applicables
- Ouvrage et installations : domaine de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Les risques liés à l'utilisation des matériels et outillages (échelles, outils à main, échafaudage...)
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- Conduite à tenir en cas d'incendie ou accident sur ou à proximité d'installations électriques

2. Thèmes spécifiques aux manœuvres

- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
- EPI / identifier, vérifier, utiliser
- Habilitation lettre « E » : limites (manœuvres permises), analyse des risques et mesures de prévention
- Acteurs concernés par les manœuvres : charge d'exploitation électrique et charge de consignation
- Échanges avec le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation : informations et documents
- Instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres

SUITE DU PROGRAMME SUR LA PAGE SUIVANTE

OPÉRATIONS D'ORDRE ÉLECTRIQUE BT / HT (Suite)

Formation Initiale

INDICES BS | BE (Manoeuvre, Mesurage, Vérification et essai) | HE | HTA

 17H30  1-8

Programme de la formation

3. Thèmes spécifiques BS Intervention et BT élémentaire

- Limites de l'habilitation « BS »
- Échanges avec la charge d'exploitation électrique : informations et documents
- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
- Équipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser
- Mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT élémentaire
- Procédures de remplacement et raccordement et instructions de sécurité associées

4. Thèmes spécifiques BE Mesure, BE Vérification, HE Mesure, HE Vérification

- Fonction des matériels électriques : coupure, protection, commande, séparation
- Charges d'exploitations électriques : rôle, instructions, échange (documents, informations), respect des consignes
- Équipements de travail utilisé : risque, vérification, identification, utilisation
- Documents applicables lors d'une intervention : autorisation de travail, instruction de sécurité...
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale éliminer le risque, organiser
- Délimiter, signaler, respecter et faire respecter

Méthodologie utilisée

- Exposés et discussions s'appuyant sur des expériences vécues
- Mise en application pratique effectuée par chaque stagiaire
- Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage
- Tests théoriques informatisés ou écrits et tests pratiques
- Remise à chaque stagiaire d'un fascicule qui synthétise les différents thèmes
- Questionnaire d'évaluation de la formation

PUBLIC VISÉ

- Personnel électricien opérant dans les domaines HT/BT, dans des zones où il existe des risques électriques.

PRÉREQUIS

- Bases de l'électricité
- Connaissances des missions qui vont lui être confiées

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à la manipulation des outils, pour les exercices et mises en situations

FORMATEUR

- Formateur en Prévention des Risques Electiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
- Partie Pratique : Évaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18-510

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation
- Avis d'habilitation remis à l'employeur

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ; Le délai d'inscription est de 10 jours ; Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48H

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

10h30 tous les 3 ans



21H



1-8

OPÉRATIONS D'ORDRE ÉLECTRIQUE BASSE TENSION

Formation Initiale

INDICES B1(V) | B2(V) | B2V Essai | BR | BC

PUBLIC VISÉ

- Personnel électricien opérant dans les domaines HT/BT, dans des zones où il existe des risques électriques.

PRÉREQUIS

- Bases de l'électricité
- Connaissances des missions qui vont lui être confiées

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à la manipulation des outils, pour les exercices et mises en situations

FORMATEUR

- Formateur en Prévention des Risques Electiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
- Partie Pratique : Évaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18-510

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation
- Avis d'habilitation remis à l'employeur

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ; Le délai d'inscription est de 10 jours ; Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48H

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

10h30 tous les 3 ans

Compétences développées / objectifs

- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique BT et/ou HTA dans le respect des prescriptions de sécurité électrique.
- Connaître les risques électriques et savoir s'en protéger
- Préparer à l'habilitation électrique B1(V) B2(V) | B2(V) Essai | BR | BC
- Être capable d'effectuer en sécurité des travaux, des interventions de dépannage en BT, des manœuvres, des mesurages, des vérifications, des essais ou des consignations sur les installations électriques.

Programme de la formation

1. Thèmes en commun

- Grandeurs électriques rencontrées lors de différentes opérations
- Sensibilisation aux risques électriques
- Prévention des risques électriques
- Les documents applicables
- Ouvrage et installations : domaine de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Les risques liés à l'utilisation des matériels et outillages (échelles, outils à main, échafaudage...)
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- Conduite à tenir en cas d'incendie ou accident sur ou à proximité d'installations électriques

2. Thèmes techniques

- Type, structure et fonctionnement des ouvrages et installations (ligne et poste)
- Fonction des matériels électriques des postes : commande, protection, séparation...
- Induction et couplage capacitif et mesure de prévention associée (mise en équipotentialité)
- Dispositifs de verrouillage et d'inter verrouillage
- Équipement de protection collective : identifier, vérifier, utiliser
- Equipements de Protection Individuelle (EPI) : identifier, vérifier, utiliser

SUITE DU PROGRAMME SUR LA PAGE SUIVANTE

OPÉRATIONS D'ORDRE ÉLECTRIQUE BASSE TENSION (Suite)

Formation Initiale

INDICES B1(V) | B2(V) | B2V Essai | BR | BC



21H



1-8

Programme de la formation

3. Thèmes spécifiques B1(V), B2(V), B2(V) Essai

- Caractérisation des travaux et limites : hors tension, sous tension avec ou sans voisinage
- Charge de consignation et charge d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange d'informations
- Habilitation : symbole et limites
- Mesures de prévention à appliquer lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
- Documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail...
- Équipements de travail utilisés : risques, vérification, identification, utilisation
- Instructions de sécurité pour essais (pour attribut « essai »)

4. Thèmes spécifiques BC

- Fonction des matériels électriques : coupe, protection, séparation
- Charge d'exploitation électrique, charge de travaux, rôle, instructions, échange d'information
- Étapes et documents applicables lors d'une consignation : attestation de consignation en une ou deux étapes, avis de fin de travail

5. Thèmes spécifiques BR

- Limites des habilitations BR
- Fonction des matériels électriques : coupe, protection, commande, séparation
- Charges d'exploitations électriques : rôle, instructions, échange (documents, infos), respect des consignes
- Équipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation
- Documents applicables lors d'une intervention : autorisation de travail, instruction de sécurité...
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
- Étapes et documents applicables lors d'une consignation pour son propre compte

Méthodologie utilisée

- Formation théorique avec supports power point, vidéos, contrôles continus.
- Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratiques en salle.
- Présentation de composants et matériels électriques à but pédagogique.
- Mise à disposition, manipulation de valises pédagogiques pour initiation aux risques électriques
- Formation pratique :
 - En INTER : Mise en application sur des installations électriques pédagogiques HT/BT à disposition de la société
 - En INTRA : Mise en application sur les installations électriques HT/BT du client.

PUBLIC VISÉ

- Personnel électricien opérant dans les domaines HT/BT, dans des zones où il existe des risques électriques.

PRÉREQUIS

- Bases de l'électricité
- Connaissances des missions qui vont lui être confiées

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à la manipulation des outils, pour les exercices et mises en situations

FORMATEUR

- Formateur en Prévention des Risques Electriques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
- Partie Pratique : Évaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18-510

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation
- Avis d'habilitation remis à l'employeur

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ; Le délai d'inscription est de 10 jours ; Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48H

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

10h30 tous les 3 ans

PUBLIC VISÉ

- Personnel électricien opérant dans les domaines HT/BT, dans des zones où il existe des risques électriques.

PRÉREQUIS

- Bases de l'électricité
- Connaissances des missions qui vont lui être confiées

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à la manipulation des outils, pour les exercices et mises en situations

FORMATEUR

- Formateur en Prévention des Risques Electriques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
- Partie Pratique : Évaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18-510

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation
- Avis d'habilitation remis à l'employeur

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ; Le délai d'inscription est de 10 jours ; Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48H

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

10h30 tous les 3 ans

Compétences développées / objectifs

- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique BT et/ou HTA dans le respect des prescriptions de sécurité électrique.
- Connaître les risques électriques et savoir s'en protéger
- Préparer à l'habilitation électrique B1(V) B2(V) BR BC | H1(V) H2(V) HC
- Être capable d'effectuer en sécurité des travaux, des interventions de dépannage en BT, des manœuvres, des mesurages, des vérifications, des essais ou des consignations sur les installations électriques.

Programme de la formation

1. Thèmes en commun

- Grandeurs électriques rencontrées lors de différentes opérations
- Sensibilisation aux risques électriques
- Prévention des risques électriques
- Les documents applicables
- Ouvrage et installations : domaine de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Les risques liés à l'utilisation des matériels et outillages (échelles, outils à main, échafaudage...)
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- Conduite à tenir en cas d'incendie ou accident sur ou à proximité d'installations électriques

2. Thèmes techniques

- Type, structure et fonctionnement des ouvrages et installations (ligne et poste)
- Fonction des matériels électriques des postes : commande, protection, séparation...
- Induction et couplage capacitif et mesure de prévention associée (mise en équipotentialité)
- Dispositifs de verrouillage et d'inter verrouillage
- Équipement de protection collective : identifier, vérifier, utiliser
- Equipements de Protection Individuelle (EPI) : identifier, vérifier, utiliser

SUITE DU PROGRAMME SUR LA PAGE SUIVANTE

OPÉRATIONS D'ORDRE ÉLECTRIQUE HAUTE TENSION (Suite)

Formation Initiale

INDICES H1(V) | H2(V) | H2V Essai | HC

 24H30  1-8

Programme de la formation

3. Thèmes spécifiques B1(V), H1(V), B2(V), H2(V), B2(V) Essai, H2(V) Essai

- Caractérisation des travaux et limites : hors tension, sous tension avec ou sans voisinage
- Charge de consignation et charge d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange d'informations
- Habilitation : symbole et limites
- Mesures de prévention à appliquer lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
- Documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail...
- Équipements de travail utilisés : risques, vérification, identification, utilisation
- Instructions de sécurité pour essais (pour attribut « essai »)

4. Thèmes spécifiques BC, HC

- Fonction des matériels électriques : coupe, protection, séparation
- Charge d'exploitation électrique, charge de travaux, rôle, instructions, échange d'information
- Étapes et documents applicables lors d'une consignation : attestation de consignation en une ou deux étapes, avis de fin de travail

5. Thèmes spécifiques BR

- Limites des habilitations BR
- Fonction des matériels électriques : coupe, protection, commande, séparation
- Charges d'exploitations électriques : rôle, instructions, échange (documents, infos), respect des consignes
- Équipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation
- Documents applicables lors d'une intervention : autorisation de travail, instruction de sécurité...
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
- Étapes et documents applicables lors d'une consignation pour son propre compte

Méthodologie utilisée

- Formation théorique avec supports power point, vidéos, contrôles continus.
- Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratiques en salle.
- Présentation de composants et matériels électriques à but pédagogique.
- Mise à disposition, manipulation de valises pédagogiques pour initiation aux risques électriques
- Formation pratique :
 - En INTER : Mise en application sur des installations électriques pédagogiques HT/BT à disposition de la société
 - En INTRA : Mise en application sur les installations électriques HT/BT du client.

PUBLIC VISÉ

- Personnel électricien opérant dans les domaines HT/BT, dans des zones où il existe des risques électriques.

PRÉREQUIS

- Bases de l'électricité
- Connaissances des missions qui vont lui être confiées

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à la manipulation des outils, pour les exercices et mises en situations

FORMATEUR

- Formateur en Prévention des Risques Electriques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
- Partie Pratique : Évaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18-510

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation
- Avis d'habilitation remis à l'employeur

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ; Le délai d'inscription est de 10 jours ; Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48H

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

10h30 tous les 3 ans



7H



4-10

OPÉRATIONS D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE

Formation MAC

INDICES B0 | H0 | H0(V) - Exécutant

PUBLIC VISÉ

- Toute personne ayant à réaliser des travaux non électriques dans un environnement électrique

PRÉREQUIS

- Titulaire de la fo. initiale

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à la manipulation des outils, pour les exercices et mises en situations

FORMATEUR

- Formateur en Prévention des Risques Électriques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
- Partie Pratique : Évaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18-510

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation
- Avis d'habilitation remis à l'employeur

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ; Le délai d'inscription est de 10 jours ; Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

MÉTHODOLOGIE

- Cas concrets ; Mise en situation pratique sur un ouvrage type ; Supp. de cours projeté

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48H

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7 heures tous les 3 ans

Compétences développées / objectifs

- Être capable d'identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants.
- Être capable d'identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions.
- Être capable de respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des travaux d'ordre non électrique.
- Être capable d'assurer la sécurité d'un chantier vis-à-vis du risque électrique.

Programme de la formation

L'Habilitation électrique

- Définitions
- Conditions d'habilitation
- Indices et activités correspondantes

Notions élémentaires d'électricité

- La production de courant
- Les unités de mesures électriques
- Les différents types de courant

Les différents types d'accidents électriques

- Les effets du courant électrique sur le corps
- Les conséquences d'un accident électrique
- Le contact direct
- Le contact indirect
- Le court-circuit, la surintensité

La protection intégrée à la conception des installations

- Les écrans ou obstacles
- Les disjoncteurs différentiels, disjoncteurs, portes fusibles
- Les principes de mise à la terre
- L'isolation renforcée et la séparation des circuits
- Les différentes classes de matériel
- Les indices de protection

L'évaluation et la prévention des risques

- Les différents éléments de l'analyse des risques électriques

Les domaines de tension, les ouvrages et installations

- Les différents domaines de tension
- Définition des installations et ouvrages électriques
- Les locaux réservés aux électriciens

Les zones de l'environnement électrique

- Le classement des zones d'environnement
- Les distances limites et les zones définies

Les différents acteurs

- Rôles et missions des différents acteurs (employeur, chargés de travaux, chargés d'exploitation électrique...)

Les opérations d'ordre non électrique

- En hors tension (documentation et instructions...)
- Dans un environnement électrique
- Les opérations particulières
- La surveillance de la zone de travail
- Le balisage de la zone de travail

Les équipements de protection collective

- Les fonctions des différents équipements

Les outils et le matériel de travail

- La réglementation et l'état de l'art (marquage CE, conformité aux normes, prescriptions de conception)
- Emploi et entretien des principaux équipements et de l'outillage

Les incidents, accidents et incendies

- Les risques résiduels
- La conduite à tenir
- Les différents moyens d'intervention

L'organisation et la gestion d'un chantier

- La mise en place de la zone de travail
- L'application des instructions de sécurité
- La surveillance d'un chantier

OPÉRATIONS D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE

Formation MAC

INDICES B0 | H0 | H0(V) - Chargé de Chantier



7H



4-10

Compétences développées / objectifs

- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre non électrique BT et/ou HT dans le respect des prescriptions de sécurité électrique.
- Connaitre les risques électriques et savoir s'en protéger
- Préparer à l'habilitation électrique B0 H0(V) Exécutant
- Être capable d'effectuer en sécurité des travaux d'ordre non électrique dans un environnement électrique

Programme de la formation

1. Thèmes en commun

- Grandeurs électriques rencontrées lors de différentes opérations
- Sensibilisation aux risques électriques
- Prévention des risques électriques
- Les documents applicables
- Ouvrage et installations : domaine de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Les risques liés à l'utilisation des matériels et outillages (échelles, outils à main, échafaudage...)
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- Conduite à tenir en cas d'incendie ou accident sur ou à proximité d'installations électriques

2. Thèmes spécifiques B0 | H0(V) Exécutant

- Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)
- Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention

3. Thèmes spécifiques B0 | H0(V) Chargé de chantier

- Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)
- Documents : type et utilisation (autorisation du travail)
- Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention
- Zones de travail : mise en place et surveillance

Méthodologie utilisée

- Formation théorique avec supports power point, vidéos, contrôles continus.
- Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratiques en salle.
- Présentation de composants et matériels électriques à but pédagogique.
- Mise à disposition, manipulation de valises pédagogiques pour initiation aux risques électriques
- Formation pratique :
 - En INTER : Mise en application sur des installations électriques pédagogiques Haute Tension / Basse T. à disposition de la société
 - En INTRA : Mise en application sur les installations électriques Haute Tension / Basse Tension du client.

PUBLIC VISÉ

- Toute personne ayant à réaliser ou encadrer des travaux non électriques dans un env. électrique

PRÉREQUIS

- Aptitude médicale
- Titulaire de la formation initiale

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à la manipulation des outils, pour les exercices et mises en situations

FORMATEUR

- Formateur en Prévention des Risques Électriques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
- Partie Pratique : Évaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18-510

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation
- Avis d'habilitation remis à l'employeur

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ; Le délai d'inscription est de 10 jours ; Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48H

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7 heures tous les 3 ans



7H



4-10

OPÉRATIONS D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE

Formation MAC

INDICES BF | HF - Exécutant

PUBLIC VISÉ

○ Toute personne ayant à réaliser des travaux non électriques dans un env. électrique de fouille ou terrassement

PRÉREQUIS

○ Titulaire de la fo. initiale

LIEU DE FORMATION

○ Choix d'une salle adaptée à la manipulation des outils, pour les exercices et mises en situations

FORMATEUR

○ Formateur en Prévention des Risques Electriques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

○ Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
○ Partie Pratique : Évaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18-510

ATTRIBUTION FINALE

○ Attestation individuelle de formation
○ Avis d'habilitation remis à l'employeur

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

○ Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ; Le délai d'inscription est de 10 jours ; Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

MÉTHODOLOGIE

○ Cas concrets ; Mise en situation pratique sur un ouvrage type ; Supp. de cours projeté

TARIFS

○ Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48H

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7 heures tous les 3 ans

Compétences développées / objectifs

- Être capable d'identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants.
- Être capable d'identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions.
- Être capable de respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des travaux d'ordre non électrique.
- Être capable d'assurer la sécurité d'un chantier vis-à-vis du risque électrique.

Programme de la formation

L'Habilitation électrique

- Définitions
- Conditions d'habilitation
- Indices et activités correspondantes

Notions élémentaires d'électricité

- La production de courant
- Les unités de mesures électriques
- Les différents types de courant

Les différents types d'accidents électriques

- Les effets du courant électrique sur le corps
- Les conséquences d'un accident électrique
- Le contact direct
- Le contact indirect
- Le court-circuit, la surintensité

La protection intégrée à la conception des installations

- Les écrans ou obstacles
- Les disjoncteurs différentiels, disjoncteurs, portes fusibles
- Les principes de mise à la terre
- L'isolation renforcée et la séparation des circuits
- Les différentes classes de matériel
- Les indices de protection

L'évaluation et la prévention des risques

- Les différents éléments de l'analyse des risques électriques

Les domaines de tension, les ouvrages et installations

- Les différents domaines de tension
- Définition des installations et ouvrages électriques
- Les locaux réservés aux électriciens

Les zones de l'envir. électrique

- Le classement des zones d'environnement
- Les distances limites et les zones définies

Les différents acteurs

- Rôles et missions des différents acteurs (employeur, chargés de travaux, chargés d'exploitation électrique...)

Les opérations d'ordre non électrique

- En hors tension (documentation et instructions...)
- Dans un environnement électrique
- Les opérations particulières
- La surveillance de la zone de travail
- Le balisage de la zone de travail

Les équipements de protection collective

- Les fonctions des différents équipements

Les outils et le matériel de travail

- La réglementation et l'état de l'art (marquage CE, conformité aux normes, prescriptions de conception)
- Emploi et entretien des principaux équipements et de l'outillage

Les incidents, accidents et incendies

- Les risques résiduels
- La conduite à tenir
- Les différents moyens d'intervention

L'organisation et la gestion d'un chantier

- La mise en place de la zone de travail
- L'application des instructions de sécurité
- La surveillance d'un chantier

Nettoyer une canalisation souterraine ou ses accessoires

- Effectuer un ripage
- Effectuer un soutènement
- Ouvrir un fourreau
- Mettre en oeuvre des moyens de protection des câbles et accessoires

OPÉRATIONS D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE

Formation MAC

INDICES BF | HF - Chargé de Chantier



7H



4-10

Compétences développées / objectifs

- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre non électrique BT et/ou HT dans le respect des prescriptions de sécurité électrique.
- Connaitre les risques électriques et savoir s'en protéger
- Préparer à l'habilitation électrique B0 H0(V) Exécutant
- Être capable d'effectuer en sécurité des travaux d'ordre non électrique dans un environnement électrique

Programme de la formation

1. Thèmes en commun

- Grandeurs électriques rencontrées lors de différentes opérations
- Sensibilisation aux risques électriques
- Prévention des risques électriques
- Les documents applicables
- Ouvrage et installations : domaine de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Les risques liés à l'utilisation des matériels et outillages (échelles, outils à main, échafaudage...)
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- Conduite à tenir en cas d'incendie ou accident sur ou à proximité d'installations électriques

2. Thèmes spécifiques B0 | H0(V) Exécutant

- Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)
- Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention

3. Thèmes spécifiques B0 | H0(V) Chargé de chantier

- Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)
- Documents : type et utilisation (autorisation du travail)
- Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention
- Zones de travail : mise en place et surveillance

Nettoyer une canalisation souterraine ou ses accessoires

- Effectuer un ripage
- Effectuer un soutènement
- Ouvrir un fourreau
- Mettre en œuvre des moyens de protection des câbles et accessoires

Méthodologie utilisée

- Formation théorique avec supports power point, vidéos, contrôles continus.
- Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratiques en salle.
- Présentation de composants et matériels électriques à but pédagogique.
- Mise à disposition, manipulation de valises pédagogiques pour initiation aux risques électriques
- Formation pratique :
 - En INTER : Mise en application sur des installations électriques pédagogiques Haute Tension / Basse T. à disposition de la société
 - En INTRA : Mise en application sur les installations électriques Haute Tension / Basse Tension du client.

PUBLIC VISÉ

- Toute personne ayant à réaliser ou encadrer des travaux non électriques dans un environnement électrique de fouille ou terrassement

PRÉREQUIS

- Titulaire de la fo. initiale

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à la manipulation des outils, pour les exercices et mises en situations

FORMATEUR

- Formateur en Prévention des Risques Electriques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
- Partie Pratique : Évaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18-510

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation
- Avis d'habilitation remis à l'employeur

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ; Le délai d'inscription est de 10 jours ; Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48H

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

- 7 heures tous les 3 ans

PUBLIC VISÉ

- Toute personne ayant à réaliser des interventions d'ordre électrique (remplacement de prises, de luminaires en basse tension) ou des opérations (réarmement)

PRÉREQUIS

- Titulaire de la fo. initiale

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à la manipulation des outils, pour les exercices et mises en situations

FORMATEUR

- Formateur en Prévention des Risques Electriques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
- Partie Pratique : Évaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18-510

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation
- Avis d'habilitation remis à l'employeur

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ; Le délai d'inscription est de 10 jours ; Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48H

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

10h30 tous les 3 ans

Compétences développées / objectifs

- Être capable de respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des manœuvres et des interventions Basse Tension élémentaires.
- Être capable d'identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants.
- Être capable d'identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions.
- Être capable de mettre en œuvre les procédures de remplacement, de raccordement en Basse Tension et les manœuvres.

Programme de la formation

L'habilitation électrique

- Définitions
- Conditions d'habilitation
- Indices et activités correspondantes

Notions élémentaires d'électricité

- La production de courant
- Les unités de mesures électriques
- Les différents types de courant

Les différents types d'accidents électriques

- Les effets du courant électrique sur le corps
- Les conséquences d'un accident électrique
- Le contact direct
- Le contact indirect
- Le court-circuit, la surintensité

La protection intégrée à la conception des installations

- Les écrans ou obstacles
- Les disjoncteurs différentiels, disjoncteurs, portes fusibles
- Les principes de mise à la terre
- L'isolation renforcée et la séparation des circuits
- Les différentes classes de matériel
- Les indices de protection

L'évaluation et la prévention des risques

- Les différents éléments de l'analyse des risques électriques
- Les mesures de prévention en vue de la réalisation d'opérations d'ordre électrique
- Les principes de mise en œuvre des opérations

Les domaines de tension, les ouvrages et installations

- Les différents domaines de tension
- Définition des installations et ouvrages électriques
- Les locaux réservés aux électriciens

Les zones de l'environnement électrique

- Le classement des zones d'environnement
- Les distances limites et les zones définies

Les différents acteurs

- Rôles et missions des différents acteurs (employeur, chargés de travaux, chargés d'exploitation électrique...)

SUITE DU PROGRAMME SUR LA PAGE SUIVANTE

Programme de la formation

Les opérations d'ordre non électrique

- En hors tension (documentation et instructions...)
- Dans un environnement électrique
- Les opérations particulières
- La surveillance de la zone de travail
- Le balisage de la zone de travail

Les opérations élémentaires

- Le remplacement de fusible en basse tension
- Le remplacement d'une lampe, d'un accessoire d'un appareil d'éclairage, d'un socle de prise de courant ou d'un interrupteur à l'identique
- Le raccordement de matériel électrique à un circuit en attente (volet roulant, chauffe-eau...)
- Le réarmement de dispositif de protection dans le respect des consignes données
- Le remplacement d'un élément électronique
- La dépose et la repose d'un interrupteur, d'une prise de courant

Les manœuvres d'exploitation

- La modification de l'état électrique d'un réseau ou d'une installation dans le cadre du fonctionnement normal
- La mise en marche, le réglage ou l'arrêt d'équipements
- Le réarmement d'un relais de protection
- Le branchement et le débranchement d'équipements amovibles

Les équipements de protection

- Les Équipements de Protection Individuelle ou Collective
- La vérification des EPI

Les outils et le matériel de travail

- La réglementation et l'état de l'art (marquage CE, conformité aux normes, prescriptions de conception)
- Emploi et entretien des principaux équipements et de l'outillage

Les incidents, accidents et incendies

- Les risques résiduels
- La conduite à tenir
- Les différents moyens d'intervention

Méthodologie utilisée

- Exercices individuels de mise en situation :
 - Analyse d'une situation vis-à-vis du risque électrique et définition des mesures de protection adaptées
 - Évolution dans les zones d'environnement électrique avec application des préconisations applicables
 - Réalisation d'interventions selon l'indice d'habilitation visé
 - Identification, vérification et utilisation des équipements de protection individuelle
 - Support de cours projeté
- Travaux en sous-groupes :
 - Rédaction et utilisation de la documentation
 - Identification des indices d'habilitation nécessaires selon différentes situations d'intervention
- Cas concrets :
 - Réalisation d'opérations d'ordre électrique simples, en situation professionnelle
 - Visite des installations (lors des formations dans vos locaux)
 - Présentation des installations et locaux concernés par le titre d'habilitation, identification des mesures de prévention applicables

PUBLIC VISÉ

- Toute personne ayant à réaliser des interventions d'ordre électrique (remplacement de prises, de luminaires en basse tension) ou des opérations (réarmement)

PRÉREQUIS

- Titulaire de la fo. initiale

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à la manipulation des outils, pour les exercices et mises en situations

FORMATEUR

- Formateur en Prévention des Risques Électriques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
- Partie Pratique : Évaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18-510

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation
- Avis d'habilitation remis à l'employeur

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ; Le délai d'inscription est de 10 jours ; Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48H

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

10h30 tous les 3 ans

PUBLIC VISÉ

- Personnel électricien opérant dans les domaines HT/BT, dans des zones où il existe des risques électriques.

PRÉREQUIS

- Titulaire de la fo. initiale
- Connaissances des missions qui vont lui être confiées

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à la manipulation des outils, pour les exercices et mises en situations

FORMATEUR

- Formateur en Prévention des Risques Electiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
- Partie Pratique : Évaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18-510

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation
- Avis d'habilitation remis à l'employeur

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ; Le délai d'inscription est de 10 jours ; Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48H

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

10h30 tous les 3 ans

Compétences développées / objectifs

- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique BT et/ou HTA dans le respect des prescriptions de sécurité électrique.
- Connaître les risques électriques et savoir s'en protéger
- Préparer à l'habilitation électrique BS BE HE
- Être capable d'effectuer en sécurité des interventions en BT, des manœuvres, des mesurages, des vérifications, des essais ou des consignations sur les installations électriques.

Programme de la formation

1. Thèmes en commun

- Grandeurs électriques rencontrées lors de différentes opérations
- Sensibilisation aux risques électriques
- Prévention des risques électriques
- Les documents applicables
- Ouvrage et installations : domaine de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Les risques liés à l'utilisation des matériels et outillages (échelles, outils à main, échafaudage...)
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- Conduite à tenir en cas d'incendie ou accident sur ou à proximité d'installations électriques

2. Thèmes spécifiques aux manœuvres

- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
- EPI / identifier, vérifier, utiliser
- Habilitation lettre « E » : limites (manœuvres permises), analyse des risques et mesures de prévention
- Acteurs concernés par les manœuvres : charge d'exploitation électrique et charge de consignation
- Échanges avec le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation : informations et documents
- Instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres

SUITE DU PROGRAMME SUR LA PAGE SUIVANTE

OPÉRATIONS D'ORDRE ÉLECTRIQUE BT / HT (Suite)

Formation MAC

INDICES BS | BE (Manoeuvre, Mesurage, Vérification et essai) | HE | HTA

 10H30  1-8

Programme de la formation

3. Thèmes spécifiques BS Intervention et BT élémentaire

- Limites de l'habilitation « BS »
- Échanges avec la charge d'exploitation électrique : informations et documents
- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
- Équipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser
- Mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT élémentaire
- Procédures de remplacement et raccordement et instructions de sécurité associées

4. Thèmes spécifiques BE Mesure, BE Vérification, HE Mesure, HE Vérification

- Fonction des matériels électriques : coupure, protection, commande, séparation
- Charges d'exploitations électriques : rôle, instructions, échange (documents, informations), respect des consignes
- Équipements de travail utilisé : risque, vérification, identification, utilisation
- Documents applicables lors d'une intervention : autorisation de travail, instruction de sécurité...
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale éliminer le risque, organiser
- Délimiter, signaler, respecter et faire respecter

Méthodologie utilisée

- Exposés et discussions s'appuyant sur des expériences vécues
- Mise en application pratique effectuée par chaque stagiaire
- Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage
- Tests théoriques informatisés ou écrits et tests pratiques
- Remise à chaque stagiaire d'un fascicule qui synthétise les différents thèmes
- Questionnaire d'évaluation de la formation

PUBLIC VISÉ

- Personnel électricien opérant dans les domaines HT/BT, dans des zones où il existe des risques électriques.

PRÉREQUIS

- Titulaire de la fo. initiale
- Connaissances des missions qui vont lui être confiées

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à la manipulation des outils, pour les exercices et mises en situations

FORMATEUR

- Formateur en Prévention des Risques Electriques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
- Partie Pratique : Évaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18-510

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation
- Avis d'habilitation remis à l'employeur

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ; Le délai d'inscription est de 10 jours ; Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48H

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

10h30 tous les 3 ans

PUBLIC VISÉ

- Personnel électricien opérant dans les domaines HT/BT, dans des zones où il existe des risques électriques.

PRÉREQUIS

- Titulaire de la fo. initiale
- Connaissances des missions qui vont lui être confiées

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à la manipulation des outils, pour les exercices et mises en situations

FORMATEUR

- Formateur en Prévention des Risques Electiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
- Partie Pratique : Évaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18-510

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation
- Avis d'habilitation remis à l'employeur

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ; Le délai d'inscription est de 10 jours ; Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48H

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

10h30 tous les 3 ans

Compétences développées / objectifs

- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique BT et/ou HTA dans le respect des prescriptions de sécurité électrique.
- Connaître les risques électriques et savoir s'en protéger
- Préparer à l'habilitation électrique B1(V) B2(V) | B2(V) Essai | BR | BC
- Être capable d'effectuer en sécurité des travaux, des interventions de dépannage en BT, des manœuvres, des mesurages, des vérifications, des essais ou des consignations sur les installations électriques.

Programme de la formation

1. Thèmes en commun

- Grandeurs électriques rencontrées lors de différentes opérations
- Sensibilisation aux risques électriques
- Prévention des risques électriques
- Les documents applicables
- Ouvrage et installations : domaine de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Les risques liés à l'utilisation des matériels et outillages (échelles, outils à main, échafaudage...)
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- Conduite à tenir en cas d'incendie ou accident sur ou à proximité d'installations électriques

2. Thèmes techniques

- Type, structure et fonctionnement des ouvrages et installations (ligne et poste)
- Fonction des matériels électriques des postes : commande, protection, séparation...
- Induction et couplage capacitif et mesure de prévention associée (mise en équipotentialité)
- Dispositifs de verrouillage et d'inter verrouillage
- Équipement de protection collective : identifier, vérifier, utiliser
- Equipements de Protection Individuelle (EPI) : identifier, vérifier, utiliser

SUITE DU PROGRAMME SUR LA PAGE SUIVANTE

OPÉRATIONS D'ORDRE ÉLECTRIQUE BASSE TENSION (Suite)

Formation MAC

INDICES B1(V) | B2(V) | B2V Essai | BR | BC

 10H30  1-8

Programme de la formation

3. Thèmes spécifiques B1(V), B2(V), B2(V) Essai

- Caractérisation des travaux et limites : hors tension, sous tension avec ou sans voisinage
- Charge de consignation et charge d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange d'informations
- Habilitation : symbole et limites
- Mesures de prévention à appliquer lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
- Documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail...
- Équipements de travail utilisé : risques, vérification, identification, utilisation
- Instructions de sécurité pour essais (pour attribut « essai »)

4. Thèmes spécifiques BC

- Fonction des matériels électriques : coupe, protection, séparation
- Charge d'exploitation électrique, charge de travaux, rôle, instructions, échange d'information
- Étapes et documents applicables lors d'une consignation : attestation de consignation en une ou deux étapes, avis de fin de travail

5. Thèmes spécifiques BR

- Limites des habilitations BR
- Fonction des matériels électriques : coupe, protection, commande, séparation
- Charges d'exploitations électriques : rôle, instructions, échange (documents, infos), respect des consignes
- Équipements de travail utilisé : risque, vérification, identification, utilisation
- Documents applicables lors d'une intervention : autorisation de travail, instruction de sécurité...
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
- Étapes et documents applicables lors d'une consignation pour son propre compte

Méthodologie utilisée

- Formation théorique avec supports power point, vidéos, contrôles continus.
- Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratiques en salle.
- Présentation de composants et matériels électriques à but pédagogique.
- Mise à disposition, manipulation de valises pédagogiques pour initiation aux risques électriques
- Formation pratique :
 - En INTER : Mise en application sur des installations électriques pédagogiques HT/BT à disposition de la société
 - En INTRA : Mise en application sur les installations électriques HT/BT du client.

PUBLIC VISÉ

- Personnel électricien opérant dans les domaines HT/BT, dans des zones où il existe des risques électriques.

PRÉREQUIS

- Titulaire de la fo. initiale
- Connaissances des missions qui vont lui être confiées

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à la manipulation des outils, pour les exercices et mises en situations

FORMATEUR

- Formateur en Prévention des Risques Electiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
- Partie Pratique : Évaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18-510

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation
- Avis d'habilitation remis à l'employeur

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ; Le délai d'inscription est de 10 jours ; Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48H

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

10h30 tous les 3 ans

PUBLIC VISÉ

- Personnel électricien opérant dans les domaines HT/BT, dans des zones où il existe des risques électriques.

PRÉREQUIS

- Formation initiale suivie
- Connaissances des missions qui vont lui être confiées

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à la manipulation des outils, pour les exercices et mises en situations

FORMATEUR

- Formateur en Prévention des Risques Electiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
- Partie Pratique : Évaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18-510

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation
- Avis d'habilitation remis à l'employeur

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ; Le délai d'inscription est de 10 jours ; Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48H

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

10h30 tous les 3 ans

Compétences développées / objectifs

- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique BT et/ou HTA dans le respect des prescriptions de sécurité électrique.
- Connaître les risques électriques et savoir s'en protéger
- Préparer à l'habilitation électrique B1(V) B2(V) BR BC | H1(V) H2(V) HC
- Être capable d'effectuer en sécurité des travaux, des interventions de dépannage en BT, des manœuvres, des mesurages, des vérifications, des essais ou des consignations sur les installations électriques.

Programme de la formation

1. Thèmes en commun

- Grandeurs électriques rencontrées lors de différentes opérations
- Sensibilisation aux risques électriques
- Prévention des risques électriques
- Les documents applicables
- Ouvrage et installations : domaine de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Les risques liés à l'utilisation des matériels et outillages (échelles, outils à main, échafaudage...)
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- Conduite à tenir en cas d'incendie ou accident sur ou à proximité d'installations électriques

2. Thèmes techniques

- Type, structure et fonctionnement des ouvrages et installations (ligne et poste)
- Fonction des matériels électriques des postes : commande, protection, séparation...
- Induction et couplage capacitif et mesure de prévention associée (mise en équipotentialité)
- Dispositifs de verrouillage et d'inter verrouillage
- Équipement de protection collective : identifier, vérifier, utiliser
- Equipements de Protection Individuelle (EPI) : identifier, vérifier, utiliser

SUITE DU PROGRAMME SUR LA PAGE SUIVANTE

OPÉRATIONS D'ORDRE ÉLECTRIQUE HAUTE TENSION (Suite)

Formation MAC

INDICES H1(V) | H2(V) | H2V Essai | HC

 10H30  1-8

Programme de la formation

3. Thèmes spécifiques B1(V), H1(V), B2(V), H2(V), B2(V) Essai, H2(V) Essai

- Caractérisation des travaux et limites : hors tension, sous tension avec ou sans voisinage
- Charge de consignation et charge d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange d'informations
- Habilitation : symbole et limites
- Mesures de prévention à appliquer lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
- Documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail...
- Équipements de travail utilisés : risques, vérification, identification, utilisation
- Instructions de sécurité pour essais (pour attribut « essai »)

4. Thèmes spécifiques BC, HC

- Fonction des matériels électriques : coupe, protection, séparation
- Charge d'exploitation électrique, charge de travaux, rôle, instructions, échange d'information
- Étapes et documents applicables lors d'une consignation : attestation de consignation en une ou deux étapes, avis de fin de travail

5. Thèmes spécifiques BR

- Limites des habilitations BR
- Fonction des matériels électriques : coupe, protection, commande, séparation
- Charges d'exploitations électriques : rôle, instructions, échange (documents, infos), respect des consignes
- Équipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation
- Documents applicables lors d'une intervention : autorisation de travail, instruction de sécurité...
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
- Étapes et documents applicables lors d'une consignation pour son propre compte

Méthodologie utilisée

- Formation théorique avec supports power point, vidéos, contrôles continus.
- Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratiques en salle.
- Présentation de composants et matériels électriques à but pédagogique.
- Mise à disposition, manipulation de valises pédagogiques pour initiation aux risques électriques
- Formation pratique :
 - En INTER : Mise en application sur des installations électriques pédagogiques HT/BT à disposition de la société
 - En INTRA : Mise en application sur les installations électriques HT/BT du client.

PUBLIC VISÉ

- Personnel électricien opérant dans les domaines HT/BT, dans des zones où il existe des risques électriques.

PRÉREQUIS

- Formation initiale suivie
- Connaissances des missions qui vont lui être confiées

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à la manipulation des outils, pour les exercices et mises en situations

FORMATEUR

- Formateur en Prévention des Risques Electriques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
- Partie Pratique : Évaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18-510

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation
- Avis d'habilitation remis à l'employeur

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ; Le délai d'inscription est de 10 jours ; Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

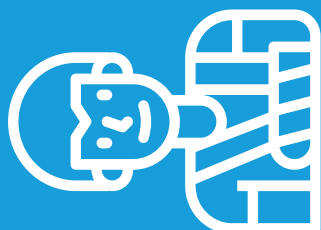
TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48H

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

10h30 tous les 3 ans

FORMATIONS SPÉCIFIQUES



INITIATION ATMOSPHÈRE EXPLOSIVE	47
INITIATION AU RISQUE CHIMIQUE	48
UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ANTI-CHUTE	49
ACCOMPAGNEMENT À LA DÉFINITION DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ INCENDIE	50
PRÉPARATION À LA VISITE DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ DES ERP	51
PORT DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)	52
AIPR OPÉRATEUR	53
AIPR ENCADRANT	54
AIPR CONCEPTEUR	55
AIPR OPÉRATEUR, ENCADRANT & CONCEPTEUR	56
ESPACE CONFINÉ	57

INITIATION ATMOSPHERE EXPLOSIVE



7H



4-10

Compétences développées / objectifs

- Être capable d'identifier les conditions de survenue d'une Atmosphère Explosive et de définir les risques associés.
- Être capable d'identifier les zones d'intervention.
- Être capable de travailler en sécurité dans des zones présentant un risque d'explosion.

Programme de la formation

Les bases de la réglementation ATEX

- La réglementation applicable
- Définition d'une ATEX
- Les principales exigences liées au matériel
- Les obligations de chacun

Notions d'explosimétrie

- La formation d'une ATEX
- La combustion
- Les sources d'énergie
- Les limites d'explosivité
- Les explosions

Les zones ATEX

- La caractérisation et la délimitation des zones
- La signalisation

La prévention des ATEX

- Le marquage du matériel
- Les différents modes de protection
- La conduite à tenir dans les zones concernées
- Règles d'intervention en ATEX
- L'organisation du travail (autorisation de travail, permis de feu...)

Méthodologie utilisée

- Visite de l'établissement
- Repérage des zones et du matériel associé
- Identification des moyens à disposition
- Le matériel en zone ATEX
- Identification de matériel ATEX
- Définition du matériel adapté selon différents zonages
- Support de cours projeté

PUBLIC VISÉ

- Opérateur amené à travailler en zone ATEX, sans intervention sur les équipements soumis à la réglementation ATEX

PRÉREQUIS

- Parler le français
- Aptitude Médicale

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à l'accueil de 10 personnes

FORMATEUR

- Formateur spécialisé en sécurité incendie

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
- Partie Pratique : Évaluation sommative

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

3 heures tous les 12 mois



7H



4-10

PUBLIC VISÉ

- Toutes personnes ayant à acheter, sélectionner, manipuler ou stocker des produits chimiques

PRÉREQUIS

- Parler le français
- Aptitude Médicale

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à l'accueil de 10 personnes

FORMATEUR

- Formateur en Santé et Sécurité au Travail, spécialisé en risque chimique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
- Partie Pratique : Évaluation sommative au cours des ateliers

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

- 3 heures tous les 12 mois
- 7 heures tous les 24 mois

INITIATION AU RISQUE CHIMIQUE

Compétences développées / objectifs

- Être capable d'identifier les produits chimiques dangereux.
- Être capable d'exploiter les informations à disposition.
- Être capable d'appliquer les mesures de prévention et de protection.
- Être capable de réagir suite à un accident impliquant des produits dangereux.

Programme de la formation

La réglementation en matière de risque chimique

- Les Agents Chimiques Dangereux
- Les produits Cancérogènes Mutagènes Reprotoxiques

Le règlement CLP

- La classification des produits chimiques
- Le Système Général Harmonisé
- Les 9 pictogrammes de danger
- Le nouvel étiquetage

Les consignes de sécurité des produits

- La lecture d'une étiquette
- L'exploitation d'une Fiche de Données de Sécurité
- Les bonnes pratiques de stockage

Les Équipements de Protection Individuelle

- Les normes liées au risque chimique
- La protection des mains
- Les protections respiratoires
- La protection du corps

La gestion des situations d'urgence

- Le secours à personne (brûlure, inhalation...)
- La protection de l'environnement (fuite, épandage...)

Méthodologie utilisée

- Travaux en sous-groupes
- Utilisation de la documentation spécifique au risque chimique (F.D.S., étiquette produit...)
- Analyse de situations de travail et définition des règles de prévention applicables
- Visite des installations (lors des formations dans vos locaux)
- Présentation des installations, locaux, activités et identification des mesures de prévention applicables
- Support de cours projeté

UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ANTI-CHUTE



7H



4-10

Compétences développées / objectifs

- Être capable d'identifier et d'appliquer la réglementation liée au travail en hauteur.
- Être capable de vérifier l'état de conformité du matériel.
- Être capable d'apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages.
- Être capable d'identifier les mesures organisationnelles adaptées au travail à réaliser.
- Être capable d'utiliser un harnais antichute en sécurité
- Être capable de réagir suite à un accident impliquant des produits dangereux

Programme de la formation

Les principes de prévention

- Les principes généraux de prévention
- L'évaluation des risques appliquée aux travaux en hauteur
- La documentation associée

Les mesures de sécurité organisationnelles

- La préparation du chantier
- Les mesures concernant l'utilisateur
- Les compétences des utilisateurs
- L'encadrement du chantier

Les mesures de sécurité techniques

- Le choix des équipements d'intervention
- Les équipements de protection individuelle (EPI)
- La vérification et l'entretien des équipements

Les situations d'urgence

- Les conséquences d'une chute avec le port du harnais
- La conduite à tenir après une chute

Méthodologie utilisée

- Réception et vérification du matériel nécessaire au travail en hauteur
- Conformité d'une installation préexistante
- Sécurisation d'une zone de travail
- Utilisation d'un harnais antichute

PUBLIC VISÉ

- Toute personne amenée à travailler en hauteur et à utiliser un harnais

PRÉREQUIS

- Parler le français
- Aptitude Médicale

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à l'accueil de 10 personnes

FORMATEUR

- Formateur spécialisé en sécurité incendie

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation sommative au cours d'exercices de mise en situation

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

4 heures tous les 12 mois



7H



1-10

PUBLIC VISÉ

- Toutes personnes qui souhaite rédiger ou modifier les consignes de sécurité incendie

PRÉREQUIS

- Comprendre et parler le français

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à l'accueil de 10 personnes

FORMATEUR

- Formateur spécialisé en Sécurité Incendie

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures

ACCOMPAGNEMENT À LA DÉFINITION DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ INCENDIE

Compétences développées / objectifs

Vous souhaitez rédiger ou modifier les consignes de sécurité incendie de votre établissement conformément aux articles R4227-1 à 57 du Code du travail

Programme de la formation

Nous vous proposons une approche pragmatique basée notamment sur l'observation terrain afin d'assurer la constitution de consignes sur-mesure et réellement applicables à votre établissement :

ANALYSE PRÉALABLE

- Nous réalisons une étude préalable des besoins en matière de sécurité incendie et identifions les spécificités de l'établissement (entretien, analyse du Document Unique...).

ÉVALUATION DU RISQUE INCENDIE

- Nous évaluons le risque incendie sur site par une visite des locaux.

RÉDACTION DES CONSIGNES

- Nous co-rédigeons les consignes de sécurité spécifiques à votre établissement et vous remettons un document complet prêt à être diffusé.

Méthodologie utilisée

Exemples de missions :

- Rédaction des consignes générales de sécurité incendie
- Définition du rôle de chaque collaborateur dans la lutte contre l'incendie et l'évacuation
- Mise en place de consignes spécifiques (coupures fluides, mise à l'arrêt d'installations...)
- Définition de procédures d'alerte aux secours internes et externes en cas d'incendie
- Rédaction de consignes d'évacuation et formation des équipes aux consignes
- Mise en place de consignes d'exploitation du réseau de sprinkler

PRÉPARATION À LA VISITE DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ DES ERP



7H



1-8

Compétences développées / objectifs

Vous représentez un établissement recevant du public et souhaitez préparer la visite de la commission de sécurité grâce à un audit externe préalable permettant de relever les différents points d'amélioration au sein de votre établissement.

Programme de la formation

Les rappels réglementaires

- Le Code de la Construction et de l'Habitation
- L'arrêté du 25 juin 1980 modifié (les grands établissements)
- L'arrêté du 22 décembre 1981 modifié (type M)
- L'arrêté du 22 juin 1990 (les petits établissements)
- Le Code du Travail

Les principaux articles

- Article R.143 - 3
- Article R.143 - 4
- Article R.143 - 34
- Article R.143 - 42

Les vérifications techniques

- Les grands principes (Articles GE et PE) :
 - Lors de travaux
 - En exploitation
 - Sur mise en demeure
- Les obligations des techniciens compétents :
 - Établir un rapport détaillé et conclusif (mentionner le bon fonctionnement ou non)
 - Annexer au Registre de Sécurité, le rapport afférent

Les installations soumises à vérification

- Travail individuel d'énumération
- Restitution du/des stagiaire(s)
- Analyse de la liste et correction éventuelle par le(s) formateur(s)
- Rappel des obligations de vérification soit par un technicien compétent ou un organisme agréé par le(s) formateur(s)

Analyse d'un Registre de Sécurité existant (celui du lieu)

Explication et réalisation d'une Commission de Sécurité

- Définir les objectifs
 - Documentaires
 - Techniques

Fin de formation, échange avec le(s) stagiaire(s) du programme

Méthodologie utilisée

Exemples de missions :

- Rédaction des consignes générales de sécurité incendie
- Définition du rôle de chaque collaborateur dans la lutte contre l'incendie et l'évacuation
- Mise en place de consignes spécifiques (coupures fluides, mise à l'arrêt d'installations...)
- Définition de procédures d'alerte aux secours internes et externes en cas d'incendie
- Rédaction de consignes d'évacuation et formation des équipes aux consignes
- Mise en place de consignes d'exploitation du réseau de sprinkler

PUBLIC VISÉ

- Toutes personnes qui souhaite rédiger ou modifier les consignes de sécurité incendie

PRÉREQUIS

- Comprendre et parler le français

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à l'accueil de 10 personnes

FORMATEUR

- Formateur spécialisé en Sécurité Incendie

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures



4H



1-10

PUBLIC VISÉ

- Toutes personnes devant utiliser des EPI : Équipements de Protection Individuelle

PRÉREQUIS

- Comprendre et parler le français

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à l'accueil de 10 personnes

FORMATEUR

- Formateur en Santé et Sécurité au Travail

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
- Partie Pratique : Évaluation sommative au cours des ateliers

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures

PORT DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Compétences développées / objectifs

- Sensibiliser les salariés à une meilleure prise en compte de l'importance du port des Équipements de protection Individuelle (EPI).

Programme de la formation

Le Contexte règlementaire

- Le Code du travail
- Responsabilité du chef d'établissement
- Responsabilité du salarié
- Définition d'un EPI

Notions de danger et de risques

Notions de prévention et de protection

Les différents moyens de protection (en fonction des activités)

- Travaux en hauteur
- Utilisation des produits chimiques
- Interventions exposant au risque thermique (Chaleur et Froid)
- Interventions exposant au bruit
- Interventions présentant un risque d'écrasement
- Interventions présentant un risque de coupure
- Circuler en sécurité

L'utilisation des EPI

- Formation
- Entretien des EPI

Méthodologie utilisée

- Démonstrations et exercices pratiques
- Pédagogie active et participative
- Support de cours projeté



Compétences développées / objectifs

- Connaître les règles relatives au Décret n°2011-1241 du 05 octobre 2011 concernant l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages de transport et de distribution ainsi que la responsabilité de tous les acteurs d'un chantier
- Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs
- Gérer les projets et savoir préparer les travaux à proximité des réseaux en respectant les recommandations et prescriptions
- Comprendre les conséquences d'un dommage et les pénalités inhérentes
- Pouvoir obtenir l'Autorisation d'intervention à proximité des réseaux conformément à l'obligation en vigueur à compter du 1er janvier 2018.

Programme de la formation

Le Contexte réglementaire

- Présentation et objectifs de la formation
- Contexte et enjeux de la réglementation
- Analyse des statistiques d'accidentologie
- Les obligations des différents acteurs
- Les procédures mises en place (DT suivi par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU)
- Les différents principes généraux de prévention selon les types de travaux
- Les sanctions applicables
- Pourquoi une AIPR ?

La mise en oeuvre du chantier

- Les documents nécessaires sur un chantier
- Les piquetages et marquages au sol
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux
- Le guide technique : présentation et mode d'emploi
- Conditions, responsabilité et déclaration d'un arrêt de chantier
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents

Savoir préparer son intervention

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- Les différentes classes de plan
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux

Travailler à proximité des réseaux

- Les cas d'obligation de présence des exploitants
- Les moyens de protection collective et individuelle
- Les éléments de réseaux visibles sur le terrain
- Pouvoir reconnaître des situations potentiellement dangereuses ou inattendues
- Les règles pour les branchements
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier
- Obligation de recollement

En cas d'anomalies

- Mesures à respecter en cas d'accrochage
- La règle des 4A
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise

Méthodologie utilisée

- Démonstrations et exercices pratiques, quizz en salle
- Pédagogie active et participative, exposés théoriques
- Support de cours projeté

PUBLIC VISÉ

- Toute personne ayant à réaliser des travaux à proximité d'ouvrages spécifiques

PRÉREQUIS

- Parler le français
- Expérience en encadrement de travaux sur chantier

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à l'accueil de 10 personnes

FORMATEUR

- Formateur spécialisé en sécurité incendie

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
- Partie Pratique : Évaluation sommative

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7 heures tous les 12 mois



7H



1-10

PUBLIC VISÉ

- Toute personne ayant à réaliser ou encadrer des travaux à proximité d'ouvrages spécifiques

PRÉREQUIS

- Parler le français
- Expérience en encadrement de travaux sur chantier

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à l'accueil de 10 personnes

FORMATEUR

- Formateur spécialisé en sécurité incendie

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
- Partie Pratique : Évaluation sommative

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7 heures tous les 12 mois

AIPR ENCADRANT

Compétences développées / objectifs

- Connaître les règles relatives au Décret n°2011-1241 du 05 octobre 2011 concernant l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages de transport et de distribution ainsi que la responsabilité de tous les acteurs d'un chantier
- Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs
- Gérer les projets et savoir préparer les travaux à proximité des réseaux en respectant les recommandations et prescriptions
- Comprendre les conséquences d'un dommage et les pénalités inhérentes
- Pouvoir obtenir l'Autorisation d'intervention à proximité des réseaux conformément à l'obligation en vigueur à compter du 1er janvier 2018

Programme de la formation

Le Contexte réglementaire

- Présentation et objectifs de la formation
- Contexte et enjeux de la réglementation
- Analyse des statistiques d'accidentologie
- Les obligations des différents acteurs
- Les procédures mises en place (DT suivi par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU)
- Les différents principes généraux de prévention selon les types de travaux
- Les sanctions applicables
- Pourquoi une AIPR ?

La mise en oeuvre du chantier

- Les documents nécessaires sur un chantier
- Les piquetages et marquages au sol
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux
- Le guide technique : présentation et mode d'emploi
- Conditions, responsabilité et déclaration d'un arrêt de chantier
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents

Savoir préparer son intervention

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- Les différentes classes de plan
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux

Travailler à proximité des réseaux

- Les cas d'obligation de présence des exploitants
- Les moyens de protection collective et individuelle
- Les éléments de réseaux visibles sur le terrain
- Pouvoir reconnaître des situations potentiellement dangereuses ou inattendues
- Les règles pour les branchements
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier
- Obligation de recollement

En cas d'anomalies

- Mesures à respecter en cas d'accrochage
- La règle des 4A
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise

Méthodologie utilisée

- Démonstrations et exercices pratiques, quizz en salle
- Pédagogie active et participative, exposés théoriques
- Support de cours projeté



Compétences développées / objectifs

- Connaître les règles relatives au Décret n°2011-1241 du 05 octobre 2011 concernant l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages de transport et de distribution ainsi que la responsabilité de tous les acteurs d'un chantier
- Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs
- Gérer les projets et savoir préparer les travaux à proximité des réseaux en respectant les recommandations et prescriptions
- Comprendre les conséquences d'un dommage et les pénalités inhérentes
- Pouvoir obtenir l'Autorisation d'intervention à proximité des réseaux conformément à l'obligation en vigueur à compter du 1er janvier 2018.

Programme de la formation

Le Contexte réglementaire

- Présentation et objectifs de la formation
- Contexte et enjeux de la réglementation
- Analyse des statistiques d'accidentologie
- Les obligations des différents acteurs
- Les procédures mises en place (DT suivi par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU)
- Les différents principes généraux de prévention selon les types de travaux
- Les sanctions applicables
- Pourquoi une AIPR ?

La mise en oeuvre du chantier

- Les documents nécessaires sur un chantier
- Les piquetages et marquages au sol
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux
- Le guide technique : présentation et mode d'emploi
- Conditions, responsabilité et déclaration d'un arrêt de chantier
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents

Savoir préparer son intervention

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- Les différentes classes de plan
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux

Travailler à proximité des réseaux

- Les cas d'obligation de présence des exploitants
- Les moyens de protection collective et individuelle
- Les éléments de réseaux visibles sur le terrain
- Pouvoir reconnaître des situations potentiellement dangereuses ou inattendues
- Les règles pour les branchements
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier
- Obligation de recollement

En cas d'anomalies

- Mesures à respecter en cas d'accrochage
- La règle des 4A
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise

Méthodologie utilisée

- Démonstrations et exercices pratiques, quizz en salle
- Pédagogie active et participative, exposés théoriques
- Support de cours projeté

PUBLIC VISÉ

- Toute personne ayant à réaliser ou encadrer des travaux à proximité d'ouvrages spécifiques

PRÉREQUIS

- Parler le français
- Expérience en encadrement de travaux sur chantier

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à l'accueil de 10 personnes

FORMATEUR

- Formateur spécialisé en sécurité incendie

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
- Partie Pratique : Évaluation sommative

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

- 7 heures tous les 12 mois



7H



1-10

AIPR OPÉRATEUR - ENCADRANT & CONCEPTEUR

PUBLIC VISÉ

- Toute personne ayant à réaliser ou encadrer des travaux à proximité d'ouvrages spécifiques

PRÉREQUIS

- Parler le français
- Expérience en encadrement de travaux sur chantier

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à l'accueil de 10 personnes

FORMATEUR

- Formateur spécialisé en sécurité incendie

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
- Partie Pratique : Évaluation sommative

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7 heures tous les 12 mois

Compétences développées / objectifs

- Connaître les règles relatives au Décret n°2011-1241 du 05 octobre 2011 concernant l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages de transport et de distribution ainsi que la responsabilité de tous les acteurs d'un chantier
- Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs
- Gérer les projets et savoir préparer les travaux à proximité des réseaux en respectant les recommandations et prescriptions
- Comprendre les conséquences d'un dommage et les pénalités inhérentes
- Pouvoir obtenir l'Autorisation d'intervention à proximité des réseaux conformément à l'obligation en vigueur à compter du 1er janvier 2018

Programme de la formation

Le Contexte réglementaire

- Présentation et objectifs de la formation
- Contexte et enjeux de la réglementation
- Analyse des statistiques d'accidentologie
- Les obligations des différents acteurs
- Les procédures mises en place (DT suivi par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU)
- Les différents principes généraux de prévention selon les types de travaux
- Les sanctions applicables
- Pourquoi une AIPR ?

La mise en oeuvre du chantier

- Les documents nécessaires sur un chantier
- Les piquetages et marquages au sol
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux
- Le guide technique : présentation et mode d'emploi
- Conditions, responsabilité et déclaration d'un arrêt de chantier
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents

Savoir préparer son intervention

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- Les différentes classes de plan
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux

Travailler à proximité des réseaux

- Les cas d'obligation de présence des exploitants
- Les moyens de protection collective et individuelle
- Les éléments de réseaux visibles sur le terrain
- Pouvoir reconnaître des situations potentiellement dangereuses ou inattendues
- Les règles pour les branchements
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier
- Obligation de recollement

En cas d'anomalies

- Mesures à respecter en cas d'accrochage
- La règle des 4A
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise

Méthodologie utilisée

- Démonstrations et exercices pratiques, quizz en salle
- Pédagogie active et participative, exposés théoriques
- Support de cours projeté



Compétences développées / objectifs

- Identifier les risques spécifiques liés aux gaz en espace confiné
- Savoir manipuler un détecteur 4 gaz
- Former des surveillants et intervenants à intervenir en espace confiné dans les entreprises.
- Être capable d'assurer une intervention en espace confiné
- Maitriser les procédures d'évacuation de l'espace confiné
- Repérer et prévenir les risques au cours de l'activité menée dans un espace confiné
- Assurer une présence constante et le maintien des conditions de l'intervention jusqu'à la remontée des équipiers.
- Maitriser les procédures d'alerte et de secours.

Programme de la formation

Partie Théorique

- Définition d'un espace confiné
- Identifier les principaux dangers et risques liés à l'atmosphère et aux risques des gaz
- Identifier les autres dangers associés aux interventions en espace confiné.
- Connaître les documents nécessaires à l'intervention en espace confiné.
- Mettre en place les moyens de protection collectifs et individuels et savoir les utiliser.
- Définir les rôles de l'intervenant et du surveillant, agir en cas de situation anormale

Savoir préparer son intervention

- Vérification des appareils de détection
- Mise en service des appareils
- Démonstration des appareils sur site
- Mise en place de tripode, stop chute, harnais, signalisation routière et chantier.
- Mise en place de ventilation mécanique
- Code de communication entre surveillant et intervenant
- Mise en place des documents obligatoire (permis de pénétrer)
- Mise en situation dans un d'espace confiné

Méthodologie utilisée

- Exposé interactifs
- Démonstration par le formateur
- Mise en situation pratique
- Exercice sur site

PUBLIC VISÉ

- Toute personne amenée à travailler dans des espaces confinés
- Toute personne utilisant un détecteur mono gaz ou multi gaz

PRÉREQUIS

- Parler et comprendre le français

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à l'accueil de 10 personnes

FORMATEUR

- Formateur spécialisé en espace confiné

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- 1er jour : Questionnaire des besoins et du position°.
- Pendant la formation : Atelier pratique en situation réelle + exercices applicatifs
- Fin de formation : QCM pour évaluation des acquis + évaluation de satisfaction à chaud
- Après : Evaluation à froid pour vérifier les compétences de l'apprenant

ATTRIBUTION FINALE

Cette action de formation sera validée par un certificat de réalisation nominative, après la réalisation du QCM final par évaluation des acquis

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures

ERGONOMIE



**PRÉVENTION DES RISQUES
LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE** 59
Industrie, Commerce, Activités de Bureau

Formation Initiale

**PRÉVENTION DES RISQUES
LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE** 60
Industrie, Commerce, Activités de Bureau

Maintien et Actu des Compétences

**PRÉVENTION DES RISQUES
LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE** 61
Sanitaire & Médicosocial - Mobilité

Formation Initiale

**PRÉVENTION DES RISQUES
LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE** 63
Sanitaire & Médicosocial - Mobilité

Maintien et Actu des Compétences

**GESTES, POSTURES, ET
ERGONOMIE** 64

**GESTES, POSTURES, ET
ERGONOMIE** 65
Manutention de personnes

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Formation Initiale

Industrie, Commerce, Activités de bureau



14H



1-10

Compétences développées / objectifs

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

Programme de la formation

Les enjeux de la démarche PRAP

- Contexte national
- Contexte d'entreprise
- Les enjeux humains, sociaux, économiques et juridiques

Se situer dans le dispositif PRAP

- La démarche de prévention dans l'entreprise
- Les différents acteurs de la prévention
- Le rôle de l'acteur PRAP

La place de l'activité physique dans l'activité de travail

- Notion de danger, de situation dangereuse, de dommage et de risque
- Accident de travail et maladie professionnelle
- L'homme en situation de travail
- Notion de charge de travail

Le fonctionnement du corps humain et ses limites

- Le squelette
- Les ligaments, les muscles, les tendons et les nerfs
- Le fonctionnement de la colonne vertébrale
- Le fonctionnement d'une articulation

Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé

- Les TMS des membres supérieurs
- Les atteintes au niveau du dos
- Les TMS des membres inférieurs

Les facteurs de risques et de sollicitation

- Les différents facteurs de risques (biomécaniques, psychosociaux, environnementaux)
- Les sollicitations de l'appareil locomoteur
- La fatigue visuelle

L'analyse des déterminants

- Les différents éléments d'une situation de travail
- L'analyse dans sa situation de travail, des déterminants de son activité physique

Amélioration des conditions de travail et principes de prévention

- Les principes généraux de prévention
- Les principes de base d'aménagement dimensionnel des postes de travail
- La recherche de pistes d'amélioration des conditions de travail

Les aides techniques à la manutention

- Les EPI
- Les outils de préhension
- Les moyens mécanisés de manut.

Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

- Rappel de la portée et des limites des principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- La manutention manuelle de charges inertes et/ou le travail en situation statique
- Le travail en équipe

Méthodologie utilisée

- Retour d'expérience et partage d'informations
- Analyse de situations de travail
- Participation à la maîtrise du risque
- Principes de sécurité physique et d'économie d'effort en fonction des activités des opérateurs
- Support de cours projeté

PUBLIC VISÉ

- Tout le personnel

PRÉREQUIS

- Comprendre et parler le français

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à l'accueil de 10 personnes

FORMATEUR

- Formateur PRAP IBC certifié par l'INRS

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation théorique et pratique selon la grille de certification PRAP IBC de l'INRS

ATTRIBUTION FINALE

- Certificat Acteur PRAP IBC de l'INRS
- Attestation de fin de formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

7 heures tous les 24 mois



7H



1-10

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Formation MAC

Industrie, Commerce, Activités de bureau

PUBLIC VISÉ

- Titulaire d'un certificat d'acteur PRAP IBC en cours de validité

PRÉREQUIS

- Comprendre et parler le français

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à l'accueil de 10 personnes

FORMATEUR

- Formateur PRAP IBC certifié par l'INRS

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation théorique et pratique selon la grille de certification PRAP IBC de l'INRS

ATTRIBUTION FINALE

- Certificat Acteur PRAP IBC de l'INRS
- Attestation de fin de formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

7 heures tous les 24 mois

Compétences développées / objectifs

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

Programme de la formation

Retour d'expériences

- Les enjeux de la démarche PRAP
- Se situer dans le dispositif PRAP
- Les facteurs de risques et de sollicitation
- L'analyse des déterminants
- Amélioration des conditions de travail et principes de prévention
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

Actualisation des compétences

- La place de l'activité physique dans l'activité de travail
- Le fonctionnement du corps humain et ses limites
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé
- Les aides techniques à la manutention

Méthodologie utilisée

- Retour d'expérience et partage d'informations
- Présentation des points forts de l'expérience professionnelle des participants
- Échanges avec l'ensemble du groupe sur différents axes d'amélioration identifiés
- Reconnaître et présenter les principaux risques de son métier et les effets induits
- Échanges de pratiques
- Analyse de situations de travail
- Participation à la maîtrise du risque
- Les déplacements manuels de charges inertes et les outils d'aide à la manutention
- Principes de sécurité physique et d'économie d'effort en fonction des activités des opérateurs

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Formation Initiale

Sanitaire & Médicosocial - Accompagnement à la mobilité



28H



1-10

Compétences développées / objectifs

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.
- Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi

Programme de la formation

Les enjeux de la démarche PRAP

- Contexte national
- Contexte d'entreprise
- Les enjeux humains, sociaux, économiques et juridiques

Se situer dans le dispositif PRAP

- La démarche de prévention dans l'entreprise
- Les différents acteurs de la prévention
- Le rôle de l'acteur PRAP

La place de l'activité physique dans l'activité de travail

- Notion de danger, de situation dangereuse, de dommage et de risque
- Accident de travail et maladie professionnelle
- L'homme en situation de travail
- Notion de charge de travail

Le fonctionnement du corps humain et ses limites

- Le squelette
- Les ligaments, les muscles, les tendons et les nerfs
- Le fonctionnement de la colonne vertébrale
- Le fonctionnement d'une articulation

Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé

- Les TMS des membres supérieurs
- Les atteintes au niveau du dos
- Les TMS des membres inférieurs

Les facteurs de risques et de sollicitation

- Les différents facteurs de risques (biomécaniques, psychosociaux, environnementaux)
- Les sollicitations de l'appareil locomoteur
- La fatigue visuelle

SUITE DU PROGRAMME SUR LA PAGE SUIVANTE

PUBLIC VISÉ

- Toute personne ayant des activités de soins et d'aide

PRÉREQUIS

- Comprendre et parler le français

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à l'accueil de 10 personnes et du matériel médical

FORMATEUR

- Formateur PRAP 2S ALM certifié par l'INRS

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation théorique et pratique selon la grille de certification PRAP IBC de l'INRS

ATTRIBUTION FINALE

- Certificat Acteur PRAP 2S ALM de l'INRS
- Attestation de fin de formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

14 heures tous les 2 ans



28H



1-10

PUBLIC VISÉ

- Toute personne ayant des activités de soins et d'aide

PRÉREQUIS

- Comprendre et parler le français

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à l'accueil de 10 personnes et du matériel médical

FORMATEUR

- Formateur PRAP 2S ALM certifié par l'INRS

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation théorique et pratique selon la grille de certification PRAP IBC de l'INRS

ATTRIBUTION FINALE

- Certificat Acteur PRAP 2S ALM de l'INRS
- Attestation de fin de formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

14 heures tous les 2 ans

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE (Suite)

Formation Initiale

Sanitaire & Médicosocial - Accompagnement à la mobilité

Programme de la formation

L'analyse des déterminants

- Les différents éléments d'une situation de travail
- L'analyse dans sa situation de travail, des déterminants de son activité physique

Amélioration des conditions de travail et principes de prévention

- Les principes généraux de prévention
- Les principes de base d'aménagement dimensionnel des postes de travail
- La recherche de pistes d'amélioration des conditions de travail

Les aides techniques à la manutention

- Les EPI
- Les outils de préhension
- Les moyens mécanisés de manut.

Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

- Rappel de la portée et des limites des principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- La manutention manuelle de charges inertes et/ou le travail en situation statique
- Le travail en équipe

Les enjeux, l'Analyse et la mise en place d'un accompagnement d'une personne aidée

- Les étapes pour déterminer les capacités des aidés et l'utilisation des aides techniques

Méthodologie utilisée

- Retour d'expérience et partage d'informations
- Analyse de situations de travail
- Participation à la maîtrise du risque
- Principes de sécurité physique et d'économie d'effort en fonction des activités des opérateurs
- Support de cours projeté

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Formation MAC

Sanitaire & Médicosocial - Accompagnement à la mobilité



14H



1-10

Compétences développées / objectifs

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.
- Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi

Programme de la formation

Retour d'expériences

- Les enjeux de la démarche PRAP
- Se situer dans le dispositif PRAP
- Les facteurs de risques et de sollicitation
- L'analyse des déterminants
- Amélioration des conditions de travail et principes de prévention
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

Actualisation des compétences

- La place de l'activité physique dans l'activité de travail
- Le fonctionnement du corps humain et ses limites
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé
- Les aides techniques à la manutention

Les enjeux, l'Analyse et la mise en place d'un accompagnement d'une personne aidée

- Les étapes pour déterminer les capacités des aidés et l'utilisation des aides techniques

Méthodologie utilisée

- Retour d'expérience et partage d'informations
- Analyse de situations de travail
- Participation à la maîtrise du risque
- Principes de sécurité physique et d'économie d'effort en fonction des activités des opérateurs
- Support de cours projeté

PUBLIC VISÉ

- Toute personne ayant des activités de soins et d'aide

PRÉREQUIS

- Titulaire de la formation PRAP 2S ALM

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à l'accueil de 10 personnes et du matériel médical

FORMATEUR

- Formateur PRAP 2S ALM certifié par l'INRS

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation théorique et pratique selon la grille de certification PRAP IBC de l'INRS

ATTRIBUTION FINALE

- Certificat Acteur PRAP 2S ALM de l'INRS
- Attestation de fin de formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

14 heures tous les 2 ans



7H



4-10

PUBLIC VISÉ

○ Toute personne amenée à manipuler des charges, à effectuer des mouvements répétitifs, ou à travailler en position statique

PRÉREQUIS

○ Parler le français

LIEU DE FORMATION

○ Choix d'une salle adaptée à l'accueil de 10 personnes

FORMATEUR

○ Formateur spécialisé en prévention des TMS

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
- Partie Pratique : Évaluation sommative

ATTRIBUTION FINALE

○ Attestation de fin de formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

○ Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

7 heures tous les 24 mois

GESTES, POSTURES, ET ERGONOMIE

Compétences développées / objectifs

- Être capable de maîtriser des notions élémentaires d'anatomie et de physiologie.
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain.
- Être capable d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de mettre en œuvre les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

Programme de la formation

- **Le fonctionnement du corps humain et ses limites**
- **Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé**
- **Les facteurs de risques et de sollicitation**
- **Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort**

Méthodologie utilisée

- Analyse de situations de travail
- Principes de sécurité physique et d'économie d'effort en fonction des activités des opérateurs.

GESTES, POSTURES, ET ERGONOMIE

MANUTENTION DE PERSONNES



7H



4-12

Compétences développées / objectifs

- Être capable de maîtriser des notions élémentaires d'anatomie et de physiologie.
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain.
- Être capable d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de mettre en œuvre les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

Programme de la formation

- **Le fonctionnement du corps humain et ses limites**
- **Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé**
- **Les facteurs de risques et de sollicitation**
- **Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort**
- **Évaluation du potentiel de la personne soignée ou aidée**
- **Les déplacements naturels de la personne**
- **Principes de sécurité physique et d'économie d'effort appliqués à la manutention de Personne**

Méthodologie utilisée

- Analyse de situations de travail
- Principes de sécurité physique et d'économie d'effort en fonction des activités des opérateurs.

PUBLIC VISÉ

- Toute personne issue du secteur Sanitaire et Social

PRÉREQUIS

- Comprendre et parler le français

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à l'accueil de 10 personnes

FORMATEUR

- Formateur spécialisé en prévention des TMS

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
- Partie Pratique : Évaluation sommative

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation de fin de formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

7 heures tous les 24 mois

FORMATION DES MEMBRES DE LA CSSCT DU CSE

Établissement de moins de 300 salariés

67

FORMATION DES MEMBRES DE LA CSSCT DU CSE

Établissement de plus de 300 salariés

69

FORMATION DES MEMBRES DE LA CSSCT DU CSE

ÉTABLISSEMENTS DE MOINS DE 300 SALARIÉS



21H



4-10

Compétences développées / objectifs

- Être capable d'exercer ses missions d'acteur de la prévention des risques professionnels en les décelant et en les mesurant.
- Connaître ses rôles au sein du CSE CSSCT sur les aspects réglementaires, organisationnels et selon les spécificités de sa branche professionnelle.
- Développer des compétences de communication dans ses missions.
- Être capable de mettre des actions de prévention des risques professionnels et d'amélioration aux conditions de travail par le biais d'outils et de méthodes à l'analyse.

Programme de la formation

Les enjeux de la Santé et Sécurité au Travail

- Les conséquences d'un accident de travail, d'une maladie professionnelle
- Les enjeux de la santé et sécurité au travail

Le contexte réglementaire

- La pyramide des textes
- Les sources de droits en santé et sécurité au travail
- La partie 4 du Code du travail
- Les principes généraux de prévention

Obligations et responsabilités

- Les rôles et responsabilités de chacun
- Notions de faute intentionnelle et inexcusable
- Notions de responsabilité civile et pénale
- Notions d'obligation de sécurité de résultat

Les acteurs de la prévention

- Les interlocuteurs internes et externes et leur rôle respectif

La prévention, définition et notions importantes

- Définition Accident de Travail, Maladie Professionnelle, Accident de Trajet
- Notions de danger, dommage, risque
- Mécanisme d'accident
- Les valeurs du réseau prévention

Rôles, moyens et fonctionnement de la CSSCT

- Rôle de la Commission, du Président et du Secrétaire
- Le fonctionnement de la CSSCT
- Les moyens à disposition de la Commission
- Les différents participants aux réunions périodiques

PUBLIC VISÉ

- Membres et Élus à la CSSCT du CSE

PRÉREQUIS

- Comprendre et parler le français

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée pour les exercices et mises en situations

FORMATEUR

- Formateur spécialisé en Santé et Sécurité au Travail

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation en continu.
- Les stagiaires devront valider la totalité des domaines de compétences. L'évaluation se fera sous forme de quizz, d'enquêtes terrain et de jeux de rôles. Présence obligatoire durant les 21 heures de présentiel pour la validation.

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Recommandée : 2 ans

SUITE DU PROGRAMME SUR LA PAGE SUIVANTE



21H



4-10

FORMATION DES MEMBRES DE LA CSSCT DU CSE (Suite)

ÉTABLISSEMENTS DE MOINS DE 300 SALARIÉS

PUBLIC VISÉ

- Membres et Élus à la CSSCT du CSE

PRÉREQUIS

- Comprendre et parler le français

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée pour les exercices et mises en situations

FORMATEUR

- Formateur spécialisé en Santé et Sécurité au Travail

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation en continu.
- Les stagiaires devront valider la totalité des domaines de compétences. L'évaluation se fera sous forme de quizz, d'enquêtes terrain et de jeux de rôles. Présence obligatoire durant les 21 heures de présentiel pour la validation.

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Recommandée : 2 ans

Programme de la formation

Les missions de la CSSCT

- L'inspection des locaux
- L'intervention lors de dangers graves et imminents
- L'animation d'enquêtes
- Les missions liées à un aménagement important ou à l'introduction de nouvelles technologies
- Les missions d'études de documents
- Les missions de la CSSCT vis-à-vis des conditions de travail et de l'hygiène
- La promotion de la prévention

L'analyse des conditions de travail

- Introduction à l'analyse des conditions de travail
- Méthodes de repérage des déterminants du travail
- Techniques de pilotage d'entretiens et d'observations

L'évaluation des risques pros et le Document Unique

- Les enjeux et le cadre réglementaire
- Les différentes étapes de la démarche d'évaluation des risques
- L'analyse des risques
- L'élaboration de mesures de prévention

Les risques spécifiques

- L'étude de différents risques et des mesures de prévention générales associées

L'analyse d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle

- Les différentes phases de l'analyse
- L'arbre des causes
- La méthode des 5 M
- La hiérarchisation des mesures de prévention
- Les obligations en matière de formation sécurité
- Notions générales et champs d'application
- Les différentes formations en SST
- Les rôles et missions de chaque acteur dans le dispositif

Méthodologie utilisée

- Application en sous-groupes
- Travaux individuels
- Visite et inspection des locaux
- Communication orale

FORMATION DES MEMBRES DE LA CSSCT DU CSE

ÉTABLISSEMENTS DE PLUS DE 300 SALARIÉS



35H



4-10

Compétences développées / objectifs

- Être capable d'exercer ses missions d'acteur de la prévention des risques professionnels en les décelant et en les mesurant.
- Connaître ses rôles au sein du CSE CSSCT sur les aspects réglementaires, organisationnels et selon les spécificités de sa branche professionnelle.
- Développer des compétences de communication dans ses missions.
- Être capable de mettre des actions de prévention des risques professionnels et d'amélioration aux conditions de travail par le biais d'outils et de méthodes à l'analyse.

Programme de la formation

Les enjeux de la Santé et Sécurité au Travail

- Les conséquences d'un accident de travail, d'une maladie professionnelle
- Les enjeux de la santé et sécurité au travail

Le contexte réglementaire

- La pyramide des textes
- Les sources de droits en santé et sécurité au travail
- La partie 4 du Code du travail
- Les principes généraux de prévention

Obligations et responsabilités

- Les rôles et responsabilités de chacun
- Notions de faute intentionnelle et inexcusable
- Notions de responsabilité civile et pénale
- Notions d'obligation de sécurité de résultat

Les acteurs de la prévention

- Les interlocuteurs internes et externes et leur rôle respectif

La prévention, définition et notions importantes

- Définition Accident de Travail, Maladie Professionnelle, Accident de Trajet
- Notions de danger, dommage, risque
- Mécanisme d'accident
- Les valeurs du réseau prévention

Rôles, moyens et fonctionnement de la CSSCT

- Rôle de la Commission, du Président et du Secrétaire
- Le fonctionnement de la CSSCT
- Les moyens à disposition de la Commission
- Les différents participants aux réunions périodiques

SUITE DU PROGRAMME SUR LA PAGE SUIVANTE

PUBLIC VISÉ

- Membres et Élus à la CSSCT du CSE

PRÉREQUIS

- Comprendre et parler le français

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée pour les exercices et mises en situations

FORMATEUR

- Formateur spécialisé en Santé et Sécurité au Travail

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation en continu.
- Les stagiaires devront valider la totalité des domaines de compétences. L'évaluation se fera sous forme de quizz, d'enquêtes terrain et de jeux de rôles. Présence obligatoire durant les 35 heures de présentiel pour la validation.

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Recommandée : 2 ans



35H



4-10

FORMATION DES MEMBRES DE LA CSSCT DU CSE (Suite)

ÉTABLISSEMENTS DE PLUS DE 300 SALARIÉS

PUBLIC VISÉ

- Membres et Élus à la CSSCT du CSE

PRÉREQUIS

- Comprendre et parler le français

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée pour les exercices et mises en situations

FORMATEUR

- Formateur spécialisé en Santé et Sécurité au Travail

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation en continu.
- Les stagiaires devront valider la totalité des domaines de compétences. L'évaluation se fera sous forme de quizz, d'enquêtes terrain et de jeux de rôles. Présence obligatoire durant les 35 heures de présentiel pour la validation.

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Recommandée : 2 ans

Programme de la formation

Les missions de la CSSCT

- L'inspection des locaux
- L'intervention lors de dangers graves et imminents
- L'animation d'enquêtes
- Les missions liées à un aménagement important ou à l'introduction de nouvelles technologies
- Les missions d'études de documents
- Les missions de la CSSCT vis-à-vis des conditions de travail et de l'hygiène
- La promotion de la prévention

L'analyse des conditions de travail

- Introduction à l'analyse des conditions de travail
- Méthodes de repérage des déterminants du travail
- Techniques de pilotage d'entretiens et d'observations

L'évaluation des risques pros et le Document Unique

- Les enjeux et le cadre réglementaire
- Les différentes étapes de la démarche d'évaluation des risques
- L'analyse des risques
- L'élaboration de mesures de prévention

Les risques spécifiques

- L'étude de différents risques et des mesures de prévention générales associées

L'analyse d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle

- Les différentes phases de l'analyse
- L'arbre des causes
- La méthode des 5 M
- La hiérarchisation des mesures de prévention
- Les obligations en matière de formation sécurité
- Notions générales et champs d'application
- Les différentes formations en SST
- Les rôles et missions de chaque acteur dans le dispositif

Méthodologie utilisée

- Application en sous-groupes
- Travaux individuels
- Visite et inspection des locaux
- Communication orale

GOFFART

FORMATIONS

LA SÉCURITÉ N'ATTEND PAS

Retrouvez toutes ces informations et nos nouveautés
directement sur notre site internet :

www.goffartformations.fr

Une réalisation



51, rue du Maréchal Joffre, 76600 Le Havre

hello@im-pulsive.com

02 35 31 15 36

www.im-pulsive.com



CERTIFICATIONS



GOFFART FORMATIONS

06 84 95 92 54

goffart-formationen@orange.fr

35, Avenue Kennedy - 76120 Grand Quevilly